

# Oran : Départ du 1<sup>er</sup> groupe des hadjis à destination des Lieux saints de l'islam

Un premier groupe des hadjis à destination des Lieux saints de l'islam a pris son départ jeudi de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» d'Oran. Quelque 266 passagers de la région de l'Ouest du pays ont pris ce premier vol d'Air Algérie à destination de Médine pour effectuer le cinquième pilier de l'islam.

P. 24

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 27 - Samedi 28 juillet 2018 - 14-15 Dhu al qidah - N° 1974 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

## A Washington, M.Messahel plaide pour la diversité et la tolérance religieuse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a plaidé jeudi pour la tolérance religieuse et la diversité culturelle lors d'un sommet inédit sur la liberté religieuse organisé par le département d'Etat.

P. p 6-7



### LA JUSTICE ALGÉRIENNE :

Louh : «Un modèle à méditer dans les fora internationaux»

P. 3

PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES :  
Plus de 3.500 inscrits depuis l'ouverture de la plateforme

P. 4

BACCALAURÉAT 2018 :  
Gaïd Salah honore les meilleurs lauréats des Cadets de la Nation

P. 5



### SANTÉ

LE TALC  
Un minéral tout doux pour la peau

P.p 12-13

### FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. B/4<sup>E</sup> JOURNÉE) :

Victoire impérative pour le MCA, l'ESS en mission difficile au Maroc

P. 22

APPEL À LA GRÈVE DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE MAINTENANCE D'AIR ALGÉRIE :  
Les portes du dialogue ouvertes

P. 4

### MDN

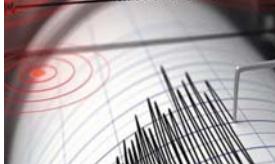
LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
Un terroriste arrêté à Batna par les forces de l'ANP  
• Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tébessa

P. 5

**BOUMERDÈS:****Un séisme d'une magnitude de 3,6 au nord-ouest de Djennet selon le CRAAG**

Un séisme d'une magnitude de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a eu lieu hier matin au nord-ouest de Djennet dans la wilaya de Boumer-

dès, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre,

**MARDI 31 JUILLET****M.Necib à Oum El-Bouaghi**

Le ministre des Ressources en eau, M.Hocine Necib, effectuera, le mardi 31 juillet, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

**UNIVERSITÉ****Vers la réception de 45.000 lits nouveaux à travers le pays**

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) prévoit la réception de 45.000 nouveaux lits à travers le pays dès la prochaine rentrée 2018/2019, a annoncé, jeudi, à Oran le directeur général de cet organisme, Farouk Bouklikha. En marge des travaux de la 2ème édition de l'université d'été du Rassemblement des étudiants algériens libres (REAL), ouverte à l'USTO, Mohamed Bouklikha a fait part de la réception de 45.000 nouveaux lits et de 10 nouvelles résidences universitaires au niveau national.

**FORMATION PROFESSIONNELLE:**  
**Distinction des diplômés majors de promotions**

Une cérémonie de distinction des majors de promotions diplômés des centres nationaux de formation des fonctionnaires spécialisés, relevant du secteur de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme a été organisée jeudi à Alger.

► **TIZI-OUZOU :**  
**La 4<sup>e</sup> édition de ciné-plage aura lieu du 31 juillet au 4 août**



La 4<sup>e</sup> édition de la manifestation « Ciné Plage », destinée à l'animation de la saison estivale, aura lieu du 31 juillet au 4 août 2018, a annoncé mardi la direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Initier dans le cadre du programme de l'animation de la saison estivale par l'Agence Algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec la participation de la direction de la Culture, cette manifestation aura lieu cette année au niveau de la plage d'Azefoun.

Deux projections, un court et un long métrages, seront programmées chaque soir à partir de 21h00 tout au long des cinq jours que durera cette manifestation.

Cin films sont programmés dans chaque catégorie. En outre, et dans le cadre de la caravane artistique lancée il y a quelques jours, un gala sera animé par les chanteurs Abdelkader Chaou et Ahcen Ath Zaim, le samedi 28 juillet à partir de 22h00 au niveau du port d'Azeffoun, a indiqué la direction de la Culture.

**TIZI-OUZOU :  
Campagne de dépistage de l'anévrisme de l'aorte à l'hôpital "Chahid-Mahmoudi"**

Une campagne de dépistage de l'anévrisme de l'aorte a été organisée mercredi au niveau l'hôpital "Chahid-Mahmoudi" de Tizi-Ouzou. L'anévrisme de l'aorte (gonflement des veines transporteuse de sang) est une pathologie sourde, qui ne présente pas de symptômes apparents, a expliqué Dr Said Mahmoudi, spécialiste en cardiologue.

sonnes âgées de plus de 50 ans, atteintes de diabète et d'hypertension.

Les personnes atteintes de diabète et d'hypertension vivent avec cette pathologie et ne se rendent pas compte, car elle ne présente pas de symptômes apparents, a expliqué Dr Said Mahmoudi, spécialiste en cardiologue.

**Météo**

Max Min

Alger	31°	22°
Oran	36°	21°
Annaba	36°	22°
Béjaïa	30°	20°
Tamanrasset	45°	29°

**BILAN FINANCIER  
DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018**  
**Ooredoo consolide ses performances grâce à sa stratégie de digitalisation novatrice et sa couverture 4G nationale**

44,2 milliards de dinars algériens de chiffre d'affaires Des investissements en progression à 7,8 milliards de dinars 13,6 millions d'abonnés à juin 2018 1<sup>er</sup> opérateur à offrir des services 4G dans les 48 wilayas Les résultats financiers du 1<sup>er</sup> semestre 2018 de Ooredoo Algérie ont été rendus publics ce jeudi 26 juillet 2018.

Au terme de cet exercice financier, la filiale algérienne du groupe Ooredoo a poursuivi ses performances consolidant ainsi sa position dans le marché national de la téléphonie mobile.

**Horaire des prières**

Vendredi 14- Samedi 15 Dhoul al qida 1439

Fajr	03:59
Dohr	12:55
Asr	16:44
Maghreb	20:02
Isha	21:37

**CONSTANTINE :****Départ du premier groupe des hadjis à destination des Lieux saints de l'Islam**

Un premier groupe de hadjis a pris son départ vendredi après-midi de l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine à destination des Lieux saints de l'Islam. Quelque 300 passagers de la région Est du pays ont pris le premier vol d'Air Algérie à destination de Médine pour effectuer le cinquième pèlerinage de l'Islam. Selon le directeur des affaires religieuses et des waqfs par intérim, Abdelkrim Khelfaoui, 20 vols sont programmés pour la saison "Hadj 2018" à partir de Constantine. Huit vols sont assurés par la Compagnie nationale Air Algérie et 12 autres par la compagnie Saudia Airlines.

Présidant la cérémonie de départ de ce premier groupe de hadjis vers les deux Lieux Saints de l'Islam, le wali de Constantine, Abdessamie Saidoune, qui était accompagné des représentants de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) et des responsables de diverses institutions (Sûreté de wilaya, Douanes, Croissant-Rouge et Scouts algériens), a mis en exergue les efforts déployés par les différents intervenants en terme d'accueil, d'orientation, de coordination et autres prestations de qualité.

**JUSQU'AU 3 AOÛT À  
TIZI-OUZOU**  
**15<sup>e</sup> Fête du bijou**

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la wilaya de Tizi-Ouzou abrite jusqu'au 3 août, la 15<sup>e</sup> édition de la fête du bijou placée sous le thème « Le bijou d'Ath Yani, patrimoine national à travers les âges ».

**SANTÉ****Lancement de la 6<sup>e</sup> enquête nationale sur la situation sanitaire de la population algérienne en septembre 2018**

Le directeur de la population au ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Omar Ouali a annoncé le lancement, en septembre prochain, de la 6<sup>e</sup> enquête nationale à indicateurs multiples (MICS 6) sur la situation sanitaire de la population en Algérie. Sixième du genre après celle organisée en 2012-2013, l'enquête sera élaborée par le ministère de la Santé en collaboration avec des organismes onusiens à l'instar de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bureau de l'UNICEF en Algérie, ainsi que l'Office national des statistiques (ONS), a précisé le responsable.

## LA JUSTICE ALGÉRIENNE: Louh : «Un modèle à méditer dans les fora internationaux »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, jeudi à Alger que le secteur de la justice en Algérie «est devenu un modèle à méditer auprès des différents fora internationaux, et ce grâce aux acquis réalisés dans le cadre des réformes».

Président l'ouverture des travaux de la première session ordinaire de la Cour suprême pour l'année 2018, M. Louh a indiqué que «cette session intervient dans une conjoncture marquée par l'amorce d'une étape importante pour le pays où la justice est appelée, de nouveau, à accomplir son rôle constitutionnel et de veiller au respect et à l'application des lois», affirmant que «le secteur de la justice, à travers ses acquis réalisés dans le cadre des réformes, est devenu un modèle à méditer auprès des fora internationaux intéressés par l'application des lois et l'amélioration de la qualité des prestations judiciaires».

A ce propos, le ministre a révélé que son secteur «a reçu récemment une distinction de la part du Conseil d'administration du Centre africain de formation et de recherches administrative pour le développement en guise de récompense pour ses progrès dans le domaine de l'administration publique et de modernisation, devant ainsi à la hauteur des systèmes judiciaires développés à travers le monde».

Cette session se tient quelques jours après le



mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des présidents de cours, des procureurs généraux, des présidents de tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat près de tribunaux administratifs, lequel s'inscrit «dans le cadre de l'importance et la priorité qu'accorde le premier magistrat du pays aux compétences judiciaires pour offrir des opportunités de promotion, assumer les responsabilités et mettre en exergue leurs capacités à améliorer l'action judiciaire à même de contribuer efficacement à l'édition de l'Etat de droit et de garantir la protection nécessaire pour les libertés et les droits fondamentaux dans le cadre des

lois de la République, a-t-il dit. Le ministre a relevé «les grands pas importants franchis par l'Algérie en matière de réforme de la justice «conformément au programme du président de la République, qui porte sur des visions et objectifs émanant des actions de la Commission nationale pour la réforme de la justice ainsi que des évolutions dans les systèmes juridiques mondiaux, tant en ce qui concerne l'axe de la révision et l'actualisation du système législatif national que celui de la promotion, la valorisation des ressources humaines et la modernisation de la justice».

«Parmi les acquis de la réforme de la Justice, figurent également la consécration et le renforcement

de l'indépendance du pouvoir judiciaire et du magistrat «a relevé le ministre, affirmant que «ces principes ont été concrétisés dans les derniers amendement constitutionnels grâce aux orientations du président de la République visant à assurer davantage d'immunité au pouvoir judiciaire à même de consolider sa place pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son rôle dans l'édition de l'Etat de droit en vue de préserver les intérêts et la souveraineté de la nation dans le cadre des lois de la République».

Evoquant l'ordre du jour de cette session, M. Louh a fait état de la «promotion de 1882 juges remplaçant les conditions juridiques en vigueur», affirmant que le «mouvement annuel des magistrats revêt une importance exceptionnelle d'autant qu'il tient compte de leurs situations sociales et familiales».

L'ordre du jour a également compris la révision et enrichissement de la Charte d'éthique et de déontologie qui, selon le ministre, «intervient pour soutenir davantage l'indépendance de l'autorité judiciaire et son rôle constitutionnel».

## PRISONNIERS GRACIÉS PAR LE PRÉSIDENT: M. Felioune: Taux de récidive «minime»

Le Directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune a qualifié, jeudi depuis Koléa (Tipasa), de «minime» le taux de récidive des bénéficiaires de la grâce présidentielle.

En réponse à une question de l'APS en marge de la cérémonie organisée pour la distinction des prisonniers ayant réussi aux examens du BAC et de BEM, M.

Felioune a indiqué que «le taux +très minime+ de récidive des bénéficiaires de la grâce présidentielle n'a pas dépassé 0,01% lors des quatre dernières années», affirmant que «toutes les allégations sur cette question sont infondées».

«Le ministère de la Justice œuvre à travers tous les programmes et les mécanismes introduits dans le cadre de la politique de réforme de la justice à suivre et à accompagner les prisonniers graciés ou ceux qui ont purgé leur peine pour s'assurer de leur réinsertion dans la société», a-t-il indiqué.

A ce propos, le même responsable a appelé à suivre les exemples positifs de milliers de personnes au lieu de se concentrer sur un détail ou une expérence d'un seul récidiviste.

Les établissements pénitentiaires à travers le territoire national réalisent une autosuffisance grâce aux tâches qu'effectuent les prisonniers dans les différents ateliers, a-t-il fait savoir.

Il s'agit des ateliers de fabrication de chaussures, de vêtements, de lits et d'équipements de bureau au profit des prisonniers, des professionnels et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, aussi bien que de la maintenance des différents réseaux à l'image de l'électricité, de l'eau et du gaz.

Concernant la cérémonie en l'honneur des premiers lauréats du baccalauréat et du moyen, le directeur général a déclaré qu'elle s'inscrivait dans le cadre de l'incitation et de l'encouragement des prisonniers pour le savoir et la formation, à même de concrétiser la politique de réinsertion.

L'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa) a abrité la cérémonie de distinction des premiers lauréats en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, Laadjine Zouaoui, du secrétaire général de la wilaya de Tipasa, Lebad Hacene et des familles des prisonniers et leurs proches et ce dans une ambiance conviviale et familiale.

Sur le plan national, l'établissement pénitentiaire de Ghardaïa a occupé la première place après avoir enregistré la réussite de 216 détenus au baccalauréat sur un total de 1258 lauréats au niveau national.

La première place a été décrochée par le prisonnier de l'établissement pénitentiaire de Tizi Ouzou avec une moyenne de 15,23, alors que la prisonnière de l'établissement pénitentiaire de Koléa a eu la moyenne de 14,38.

Le Brevet de l'enseignement moyen (BEM), la première place est revenue à un détenu de l'établissement de Tizi Ouzou (15,19).

Une prisonnière de l'établissement de Koléa a obtenu 11,27.

Le nombre des détenus ayant passé avec succès l'examen du baccalauréat a atteint 1.258 sur un total de 4.391 candidats en 2018.

Celui du BEM est de 2.189 sur un total de 4.698, ajoute la même source qui a fait état de 40.226 inscrits aux branches de formation professionnelle durant l'année 2018, contre 42.937 inscrits à l'enseignement général.

Cette cérémonie intervient pour «valoriser les efforts consentis tout au long de l'année par les prisonniers et encadrants des établissements pénitentiaires aussi bien que pour promouvoir les activités de réinsertion en faveur de cette catégorie de la société notamment à travers l'enseignement et la formation».

## PARTIS Ould Abbès : «Le FLN réaffirme son attachement à ses 'réserves' concernant l'initiative du MSP sur le consensus national »

Le Secrétaire général du parti du Front de libération national (FLN), Djamel Ould Abbès a réaffirmé jeudi à Boumerdès l'attachement de son parti aux «réserves» émises sur l'initiative du consensus national lancé par le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de l'Université d'été de la Ligue nationale des étudiants algériens à la faculté de Droit de Boudaoua, M. Ould Abbès a affirmé que ces réserves «sont irréversibles, et restent inchangées. Si le MSP change sa vision, nous reverrons notre position sur la question», a-t-il soutenu. Le FLN a émis des réserves quant aux points essentiels notamment «la souveraineté» de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé le

secrétaire général du FLN, ajoutant que «les orientations, les instructions et les ordres de l'ANP, parviennent du président de la République, en sa qualité de ministre de la Défense nationale et Chef supérieur des Forces armées». M. Ould Abbès a souligné que «l'Institution militaire ne doit pas être impliquée dans les manœuvres ou jeux politiques et politiciens», car «le rôle de cette Institution est défini dans la Constitution, à savoir la protection du territoire national, de la stabilité de la sécurité et la défense de l'unité du pays et du peuple». «Toute personne ou parti est libre de faire de la politique ou de se présenter à la prochaine présidentielle, pour peu que les conditions légales soient réunies», a affirmé M. Ould Abbès.

«Les autres réserves concernant

ladite initiative portent sur la question de la +la transition démocratique+, le FLN considérant cette question comme close en 1999», a-t-il ajouté précisant que «l'Algérie ne vit plus une période transitoire sur le plan politique et connaît, plutôt, une stabilité politique et sécuritaire à tous les niveaux». Dans son allocution d'ouverture de l'Université d'été, M. Ould Abbès a rappelé que la jeunesse algérienne constituait un vivier pour le développement du pays. Après avoir salué la politique du président de la République en matière de développement, son attachement à l'Etat social et les défis qu'il a eu à relever pour effacer les séquelles de la décennie noire, le SG du FLN a estimé que «les jeunes compétences sont le garant de la stabilité de l'Algérie».

## Mokri : «L'initiative du consensus national n'est pas une tentative de retour au gouvernement »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri a affirmé, jeudi à Alger, que l'initiative du consensus national lancée par le mouvement «n'est pas une tentative de retour au gouvernement».

Dans son allocution lors d'une conférence organisée à l'occasion du 15e anniversaire de la disparition du fondateur du mouvement, Cheikh Mahfoud Nahnah, le président du MSP a indiqué que «le mouvement ne compte pas retourner au gouvernement à travers son initiative sur le consensus national», ajoutant que le mouvement «ne veut pas faire marche arrière».

À travers cette initiative, le mouvement aspire à concré-

tiser «une transition démocratique où l'institution militaire est le garant du processus, et ce dans le cadre de la Constitution», a-t-il précisé, ajoutant que son mouvement «connaît la valeur, la place et le poids de l'Institution militaire». Le MSP a «aucun intérêt partisan à travers cette initiative», a-t-il dit, ajoutant que «les réactions qu'elle a suscitées vont dire qu'elle intervient au moment opportun».

Le président du MSP a salué le parcours politique de Mahfoud Nahnah au service de l'Algérie, soulignant que le mouvement est attaché aux idées et à la philosophie du regretté.

De son côté, le Secrétaire général du mouvement El-

Bina, Abdelkader Bengrina a rappelé que cheikh Nahnah avait toujours insisté sur le «dialogue sans conditions pour préserver les piliers de l'Etat algérien, en affirmant que la solution doit émaner des Algériens, loin de toute ingérence étrangère, en toutes circonstances». A cette occasion, M. Bengrina a réitéré son souci de poursuivre le processus unifié entre les enfants du mouvement proné par le regretté. Ont assisté à cette conférence le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi ainsi que des représentants de plusieurs partis politiques.

## PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES: Plus de 3.500 inscrits depuis l'ouverture de la plateforme

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a fait savoir, mercredi à Alger, que plus de 3.500 bacheliers se sont inscrits dès les premières heures du lancement de la plateforme consacrée aux préinscriptions.



Dans une déclaration à la presse en marge du coup d'envoi des préinscriptions universitaires pour les nouveaux lauréats du Bac, lancé depuis l'Université d'Alger 2 de Bouzareah, le ministre a indiqué que les universités algériennes ont mobilisé l'ensemble de leurs responsables et agents spécialisés, en vue de prêter main forte aux nouveaux étudiants dans leurs préinscriptions et leur prodiguer les conseils indispensables à leur choix.

À ce titre, le ministre a fait savoir que 65.000 étudiants ont accédé à la plateforme consacrée à cette opération, et ce, depuis son ouverture dans la matinée jusqu'à 11h, à travers tout le pays, tandis que plus de 3.500 étudiants s'y étaient inscrits.

M. Hadjar a indiqué que le ministère avait retenu les quatre premiers vœux décidés l'année dernière pour les préinscriptions et avait orienté les nouveaux étudiants, à condition qu'un vœu porte sur une branche de la

formation du système LMD. Il a, en outre, affirmé qu'en cas de rejet de ses choix, l'étudiant a le droit de s'inscrire de nouveau tout en disposant de quatre autres choix, car, a-t-il expliqué, la phase des recours qui stressait l'étudiant «a été annulée».

Dans le même contexte, le ministre a précisé que les nouveaux étudiants ne sont pas obligés de se déplacer vers les universités pour s'y inscrire, mais peuvent seulement télécharger l'application.

M. Hadjar avait annoncé, mercredi à Alger, la signature de la circulaire complémentaire n°6 relative aux moyennes minimales pour les préinscriptions et l'orientation des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2018-2019.

À ce propos, il avait précisé lors de la Conférence nationale des universités que cette circulaire complémentaire s'inscrivait dans le cadre de la simplification des procédures et la mise en œuvre des

orientations du président de la République au sujet de la décentralisation de certaines œuvres administratives et le rapprochement de l'administration du citoyen.

Les moyennes minimales pour les préinscriptions et l'orientation des bacheliers pour l'année universitaire 2018-2019, «n'ont pas été revues à la hausse pour la plupart par rapport à l'année dernière, d'autant qu'elles ont été définies sur la base d'une étude quantitative et méthodique de ces résultats en termes de moyennes, d'appréciations et de filières et à la lumière des places disponibles», a fait savoir M.

Hadjar.

Pour rappel, les nouveaux bacheliers sont appelés à être au rendez-vous pour le lancement de la période des préinscriptions qui s'étalera du 26 au 28 juillet courant et des inscriptions définitives, dont le dernier délai a été fixé au 16 septembre 2018.

Les préinscriptions seront validées entre le 29 et 30 juil-

let, permettant également aux nouveaux bacheliers de modifier leur précédente fiche de vœux pour être réorientés conformément à la seconde fiche de vœux.

Les résultats des affectations seront annoncés en ligne le 7 août soir après le traitement des choix dans la période du 31 juillet au 07 aout.

La deuxième étape des préinscriptions, de réorientations, de concours et d'entretiens pour les domaines concernés aura lieu entre le 08 et 12 aout.

A ce propos, les étudiants ayant été orientés vers le domaine science et technologie (ST) doivent déposer un certificat médical au niveau de l'établissement d'accueil et passer un entretien.

Il s'agit des écoles supérieures d'enseignement, instituts de sciences et technologies appliquées, quelques cycles licence et licence en imamat (prédication).

Les cas d'échec aux concours et entretiens ainsi que les demandes de réorientation seront traités entre les 13 et 16 aout.

Les résultats de l'orientation seront connus le 16 aout.

La plateforme consacrée à l'hébergement sera ouverte du 08 au 15 aout, tandis que les inscriptions définitives et le dépôt des dossiers des œuvres universitaires auront lieu entre les 02 et 06 septembre.

La phase de traitement des cas exceptionnels, par les établissements de l'enseignement supérieur, et de réouverture des plateformes consacrées à l'hébergement, la bourse et le transport est programmée entre le 02 et le 16 septembre, dernier délai des inscriptions définitives au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Le ministre a précisé que «les autres programmes comme le promotionnel aidé LPA, les logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation et des opérations de distribution sont programmées jusqu'à la fin de l'année en cours».

**ORAN :**  
**Abdelwahid Temmar pose la première pierre d'un projet de 7.000 logements AADL**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a procédé jeudi à Oran à la pose de la première pierre d'un projet de 7.000 logements du programme location/vente AADL au nouveau pôle urbain de Messerghine.

«Les projets de logements du type location/vente dans la wilaya d'Oran se déroulent dans de bonnes conditions, ce qui se traduit aujourd'hui par le lancement de 7.000 logements», a déclaré le ministre sur place.

Il a ajouté qu'il ne reste que 3.000 logements à inscrire sur un total de 90.000 logements au niveau national pour terminer le financement des projets AADL.

Pour le ministre, la wilaya d'Oran, à l'inverse des autres wilayas, dispose d'assiettes foncières pour abriter des projets d'habitat.

«Il reste encore des réserves foncières permettant de programmer d'autres projets d'habitat du même type pour répondre aux demandes du programme AADL», a-t-il souligné, appelant au lancement du choix d'assiettes foncières pour le restant des quotas.

Le ministre a précisé que «les autres programmes comme le promotionnel aidé LPA, les logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation et des opérations de distribution sont programmées jusqu'à la fin de l'année en cours».

Lors de sa visite au projet de réalisation de 1.300 logements à Ain El Beida, Abdelwahid Temmar a appelé à la nécessité de livrer le projet en novembre prochain.

Les logements sont achevés à 100 % en attendant la finition des travaux secondaires dont ceux de l'assainissement, de la viabilisation, de l'AEP et autres.

Il a également insisté sur la disponibilité des équipements publics, dont les établissements scolaires, les structures sanitaires, de la sûreté et autres services dans les cités d'habitation.

A la prochaine rentrée scolaire, il sera procédé à la réception de deux lycées, de deux CEM et de trois groupes scolaires dans les nouvelles cités AADL d'Aïn El Beida.

S'agissant de la résorption de l'habitat précaire, le ministre a souligné qu'un programme national portant sur la réalisation de 500.000 logements existe, appelant les propriétaires privés à rénover leurs immeubles.

Le ministre a annoncé que son département a lancé un recensement des vieux-bâti relevant de l'OPGI pour récupérer les assiettes foncières après le relogement de leurs occupants afin de réaliser des programmes d'habitat ou d'espaces verts selon les besoins de la wilaya.

La wilaya d'Oran procèdera, en novembre et décembre prochains, à la distribution de 1.300 et 2.799 logements de type location/vente, selon les explications fournies par le directeur général de l'AADL.

APS

## EDUCATION NATIONALE

### Début de la formation de base au profit des nouveaux enseignants

Le ministère de l'Education nationale a entamé la formation des enseignants du cycle primaire ayant été admis au dernier concours de recrutement, d'autant que la formation de base sera dispensée, du 25 juillet au 7 août, et concernera les enseignants qui ont été convoqués à partir de la liste de réserve de 2017, en vue de les préparer en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Pour ce faire, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a effectué une visite dans le lycée Ibn Haithem situé au Ruisseau à Alger et qui abrite la session de formation au profit d'un groupe de nouveaux enseignants des paliers primaire, moyen et secondaire, lesquels ont été convoqués à partir de la plateforme numérique dédiée au recrutement.

Cette opération de formation de base

qui se déroule sous la supervision d'inspecteurs, a pour but de former les enseignants à faire face à différentes situations qui peuvent se présenter avec les élèves en classe.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, M. Benghebrit a affirmé que les ateliers de formation destinés aux nouveaux enseignants de l'année 2018-2019 ( primaire, moyen et secondaire) sont programmés à travers le territoire national et portent sur la formation de ces enseignants afin d'acquérir «des méthodes leur permettant d'aplanir les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur relation avec les élèves au sein de la classe».

La ministre a mis l'accent, entre autres, sur l'importance que revêt cette session de formation préparatoire qui durera 15 jours et qui portera sur la

partie pratique, soulignant que la formation d'enseignants se poursuivra avec d'autres formations durant les vacances d'hiver et de printemps de l'année prochaine et un «programme approfondi» au profit de ces enseignants.

En ce qui concerne le calendrier de la rentrée scolaire 2018-2019, Mme Benghebrit a rappelé que la date du 28 aout 2018 sera la date officielle de la rentrée de directeurs d'établissements scolaires, le 02 septembre pour les enseignants, et le 04 du même mois pour les élèves.

Pour rappel, le taux de réussite d'enseignants du primaire au concours de recrutement organisé par le ministère de l'Education nationale avait atteint récemment 38,36%, soit l'équivalent de 121.954 enseignants dans la catégorie d'enseignants du primaire alors que le nombre de postes ouverts était de 3.378.

## BACCALAURÉAT 2018 : Gaïd Salah honore les meilleurs lauréats des Cadets de la Nation

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé jeudi à Alger une cérémonie en l'honneur des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation au baccalauréat 2018, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La cérémonie s'est tenue au siège du ministère de la Défense nationale en présence «des commandants des Forces, de la Garde républicaine et de la Gendarmerie nationale, des chefs des départements de l'Etat-major de l'ANP, des directeurs et chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale ainsi que du Directeur général de la Sécurité nationale», note la même source. Ont été honorés, à cette occasion, les meilleurs lauréats des écoles des Cadets de la Nation d'Oran, Blida et Sétif, et dont le taux de réussite a dépassé 99%. Ace titre, le Général de Corps d'Armée a tenu à présenter «ses sincères félicitations» à tous les Cadets de la Nation lauréats qui «n'ont cessé d'enregistrer des exploits tout au long de leur parcours scolaire aux épreuves du Baccalauréat ou du Brevet d'enseignement moyen».

Pour lui, c'est «une réussite qui démontre à chaque fois l'efficience de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, en termes de formation de qualité, dispensée par ces écoles aux Cadets». «Ces résultats retentissants

que vous venez d'obtenir aux examens du baccalauréat lors de la session de juin 2018, sont des résultats hautement distincts pour lesquels vous méritez aujourd'hui l'expression de mes vives félicitations, à vous et à tous vos camarades qui ont pu décrocher ce prestigieux diplôme, et ce, en guise de gratitude à vos exploits qui viennent s'ajouter à la série des succès que vous ne cessez de réaliser sur tous les plans et dans tous les domaines, grâce à vos efforts et à votre assiduité à l'acquisition scientifique de haut niveau et grâce aussi à votre comportement exemplaire tout au long de votre parcours scolaire», a-t-il dit.

«Lorsque vous fournissez d'intenses efforts et réalisez ces remarquables résultats, vous vous hissez à la hauteur de la démarche effective fructueuse adoptée par votre Armée conformément aux orientations de Son Excellence le moudjahid Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui découlent de sa stratégie clairvoyante relative à

l'intérêt accordé à cette jeunesse attachée aux préoccupations de sa patrie, consciente de l'importance de ne pas se détacher de ses origines nationales et historiques et de veiller à l'impartialité de relever et de remporter tous les défis quelles soient leur nature ou leur complexité», a-t-il ajouté. «Le Cadet d'aujourd'hui qui puise de ses glorieuses valeurs historiques est l'homme de demain auquel sera transmis, certainement, le devoir de poursuivre le parcours au service de son armée et de son peuple», a-t-il poursuivi. Il a souligné que «1623 Cadets ont obtenu le diplôme du baccalauréat depuis l'année scolaire 2012/2013 jusqu'à cette année 2017/2018». «C'est un nombre important, notamment si nous prenons en compte que 218 cadets sont devenus des cadres dans différentes spécialités après avoir été diplômés des différentes Ecoles supérieures de l'Armée nationale populaire. Le reste parmi eux poursuit toujours sa formation dans les prestigieuses structures, sachant que le nombre total des Cadets et des Cadettes atteindra, à l'entame de l'année scolaire 2018/2019,



6156 dont 4107 au cycle moyen et 2049 au cycle secondaire avec 565 cadettes», a-t-il relevé. À l'issue de la cérémonie, l'un des Cadets des meilleures lauréates au Baccalauréat a prononcé une brève allocution, au nom de ses camarades Cadets, à travers laquelle il a salué «la décision clairvoyante d'instituer des Ecoles des Cadets de la Nation, prise par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, et dont le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a veillé à la concrétisation sur le terrain en un temps record».

Le Général de Corps d'Armée a également écouté les interventions des éléments de l'Armée nationale populaire avant de prendre une photo-souvenir avec les Cadets lauréats honorés.

La rencontre a été clôturée par un déjeuner organisé en l'honneur des Cadets lauréats en présence du Général de Corps d'Armée.

## L'ANP «ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtements des partis et des politiques»

L'Armée nationale populaire (ANP) «ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtements des partis et des politiques», a affirmé jeudi le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, qui a rappelé les «missions constitutionnelles» de cette institution desquelles elle «ne s'écartera jamais».

«J'avais auparavant souligné et clarifié, avec insistance, à maintes occasions, que l'Armée nationale populaire est une Armée qui connaît ses limites, voire le cadre de ses missions constitutionnelles, qui ne peut en aucun cas être mêlée aux enchevêtements des partis et des politiques, ou être immisçée dans des conflits qui ne la concernent ni de près ni de loin», a-t-il souligné lors de la cérémonie en l'honneur des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation au Baccalauréat 2018 qu'il a présidée au siège du ministère de la Défense nationale (MDN). Gaïd Salah qui s'est adressé, par la même occasion, via visioconférence à l'ensemble des personnels de l'ANP à travers les six Régions militaires, a salué «vivement et avec toute gratitude» tous ces hommes des Forces armées mobilisés sur chaque parcelle de la terre d'Algérie et en rappelant les missions constitutionnelles de l'ANP desquelles elle «ne s'écartera jamais».

«L'une des mauvaises pratiques, voire étranges, irrationnelles et inacceptables, à la veille de chaque rendez-vous électoral, que ce soit pour l'APN, pour les APC et APW, ou même pour les élections présidentielles, je dis, à la veille de ces importants scrutins nationaux, et au lieu d'essayer de s'approcher du citoyen en conférant davantage d'importance à ses préoccupations, quelques personnes et certaines parties s'éloignent volontairement de l'exercice politique», a affirmé Gaïd Salah, ajoutant que «la politique est l'aptitude à s'adapter aux réalités du quotidien, l'aptitude se veut être la bonne gestion des exigences de l'intérêt national et les impératifs de leur réalisation, ce qui nécessite un haut niveau de performance politique en toutes conditions et circonstances». En dépit de cela, note Gaïd Salah, «certains s'auto-proclament parrains de l'ANP, voire son porte-parole, oubliant, ou volontairement négligeant, que l'ANP est une Armée du

peuple algérien, une Armée dans tous les sens portés par cette expression, en termes de gloire histoire et de nobles valeurs, et avec tout ce que cela représente pour le présent et pour l'avenir».

«Que tout le monde sache qu'il n'est autre tuteur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, que les orientations de Son Excellence, le Moudjahid, le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Une Armée qui veille, en permanence, et je le redis encore une fois, elle veille avec discernement sans jamais fermer l'œil, et travaille avec persévérance conformément aux lois de la République et aux dispositions de la Constitution algérienne», a-t-il insisté.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a évoqué, par la suite, en détails, «des exploits réalisés par l'ANP dans les différents domaines et sur tous les échelons, les efforts laborieux consentis par ses éléments, de jour comme de nuit, et leur état-prêt permanent à défendre la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité et sa stabilité».

«Les missions assignées à l'ANP sont des missions honorables et de grande importance, et nous attendons de tous les courants politiques et de la société civile de leur accorder leur juste valeur, de considérer les efforts laborieux consentis par l'ANP, digne héritière de l'ALN, tout au long des jours et des mois de l'année, et même durant les nuits.

L'ANP est une Armée du peuple algérien, une Armée fière d'appartenir à ce peuple digne, et de la grande confiance que ce dernier lui accorde, qu'il ne cesse de lui témoigner à travers tout le territoire national.

Une Armée dont le parcours et la conduite sont respectueux et dont l'esprit et les performances sont professionnels, qui suit les orientations de Son Excellence, le Moudjahid, Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et qui veille à ne jamais s'écartier de ses directives, des lois de la République ou du cadre professionnel et fonctionnel délimité par la Constitution», a-t-il affirmé.

Il a ajouté que l'ANP «est une Armée qui puise dans les valeurs de Novembre, dont la

conduite est fondée sur des principes, une Armée qui valorise le travail laborieux et loyal.

Une Armée qui ne permettra aucun dépassemement engendrant le désordre, et ne permettra pas de trouble qui pourrait être envisagé par certaines parties prêtes à mettre l'Algérie en danger pour arriver à leurs fins ou pour sauvegarder ou réaliser leurs intérêts personnels objets».

«Je fais le serment, aujourd'hui, devant Allah Le Tout-Puissant, devant les âmes des Chouhada, et devant l'ensemble du peuple algérien, que l'Algérie se trouve entre de bonnes mains, des mains qui prennent soin du legs et qui perpétuent le serment, des mains qui feront face avec force et détermination à tous ceux qui s'aventureront à exposer le pays des Chouhada au désordre et aux desseins hostiles.

Je dis cela en sachant que les enfants émerites de l'Algérie, et ils sont nombreux, porteront leur pays en leurs coeurs, et sauront sauvegarder la sécurité de l'Algérie et maintenir la stabilité de son peuple, sa souveraineté et son indépendance nationales», a-t-il encore souligné. Il a relevé, par la même occasion, que l'Algérie «n'est pas une arène de combat ou une piste de course pour qui voudrait récolter des trophées et réaliser d'infâmes profits personnels et individuels. L'Algérie est une terre de labeur honnête et propre, où l'Algérie est une terre pure imprégnée du sang des Chouhada, sur laquelle le travail se doit d'être probe et intégré, et pour lequel le peuple est le juge impartial».

«Chaque jour qui passe, notre Armée réalise, grâce à Allah Le Tout-Puissant, d'importants nouveaux pas, car l'Armée travaille, et son labeur aboutit, faisant du travail son moyen essentiel, alors il faut éviter de gaspiller son énergie avec quelques commentaires et réflexions inutiles», a relevé Gaïd Salah, ajoutant que l'Armée «ne peut être le souffre-douleur de certains incapables, ni l'arbre qui couvre la forêt de leur impuissance. La langue avec ses dires et ses paroles, aussi affutée qu'elle puisse être, ne pourra jamais remplacer les bras puissants et le travail honnête, Allah est témoin de ce que cachent les esprits et ce que recèlent les coeurs, et le peuple discerne le plus intégral au travail et aux dires».

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste arrêté à Batna par les forces de l'ANP

Un (1) terroriste a été arrêté mercredi à Batna par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que 4 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Tébessa et Sidi Bel Abbès, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente des renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 25 juillet 2018, un terroriste à Batna (5e Région militaire), tandis qu'ils ont appréhendé, à Tébessa (5e RM) et Sidi Bel Abbès (2e RM), quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont intercepté, à El Oued et Biskra (4e RM), deux (2) contrebandiers, deux (2) camions chargés de (46,15) quintaux de tabac et de (127.000) paquets de cigarettes», alors qu'un autre détachement «a saisi, à In Guezzam (6e RM), sept (7) tonnes de denrées alimentaires».

D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué, à El Kala (5e RM), une tentative d'émigration clandestine de quatorze (14) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que neuf (9) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen», rapporte le communiqué.

## Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tébessa (MDN)

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté jeudi à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, le 26 juillet 2018 à Tébessa/5e Région militaire, un élément de soutien aux groupes terroristes», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ouarzazate et Biskra (4e RM), cinq (5) narco-trafiquants et deux (2) contrebandiers et saisie 60 kilogrammes de kif traité et un camion chargé de 16,6 quintaux de tabac, alors que d'autres détachements ont appréhendé, à Tamanrasset et In Guezzam/6e RM, sept (7) contrebandiers et saisie 3,68 tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage».

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont mis en échec lors de diverses opérations menées respectivement à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'éllevant à 11791 litres, alors que des Gardes-côtes ont déjoué, à Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 30 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», ajoute le communiqué.

## ALGERIE - ETATS - UNIS

**Messahel s'entretient avec l'Assistante du Secrétaire d'Etat américain en charge des Affaires politiques et militaires...**

Le ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu, jeudi en marge de la Conférence ministérielle sur les libertés religieuses qui se tient à Washington, avec Mme Tina Kaidanov, Assistante du Secrétaire d'Etat américain, en charge des Affaires politiques et militaires, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'entretien a permis aux deux parties de discuter des relations bilatérales, notamment «dans le domaine sécuritaire et des voies et moyens de leur renforcement», ajoute le communiqué.

La situation dans la région du Sahel, notamment en Libye, a également été évoquée.

A ce sujet, les deux responsables ont souligné leur «attachement à la stabilité de la Libye et à la nécessité d'une solution politique, seule à même de permettre à l'ensemble de la région de faire face aux défis et menaces qui y sévissent, en particulier le terrorisme, le crime organisé et l'immigration clandestine», souligne la même source.

Les deux parties ont également procédé à une échange de vues sur les principales thématiques inscrites à l'ordre du jour de la Conférence sur les libertés religieuses.

**... et avec le président de la Commission des Affaires étrangères de la chambre des Représentants**

Le ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu jeudi à Washington, avec le président de la Commission des Affaires étrangères de la chambre des Représentants des Etats-Unis, M. Ed Royce, en marge de la conférence ministérielle sur les libertés religieuses, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MM. Messahel et Royce «se sont félicités de la qualité des relations qu'entretennent l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique en réaffirmant la volonté des deux pays de travailler ensemble pour leur raffermissement et leur diversification, notamment dans les domaines économique et commercial, de la formation et de la coopération parlementaire», souligne la même source.

Les deux responsables qui ont également procédé à «un échange de vue sur les situations de crise et de conflit, notamment dans la région du Sahel», ont abordé aussi les thématiques liées à «la lutte contre le terrorisme et aux politiques de déradicalisation», relève le communiqué.

Sur cette question, M. Messahel a exposé l'expérience algérienne en la matière, souligne le MAE.

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LES LIBERTÉS RELIGIEUSES: **Messahel : «L'Algérie, terre d'Islam, a une histoire trois fois millénaire marquée par une diversité culturelle»**

Le ministre des Affaires étrangères, a souligné, jeudi à Washington, que l'Algérie assumait son histoire trois fois millénaire marquée par une diversité culturelle.

Dans son intervention à la Conférence ministérielle sur les libertés religieuses, M. Messahel a indiqué que «l'Algérie, terre d'Islam, a enfanté Saint Augustin et donné à la chrétienté l'un de ses plus illustres et plus brillants théologiens».

Il a rappelé, à cet égard, que «l'Algérie, à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a honoré sa mémoire en organisant en 2001 à Annaba, près de sa ville natale Taghaste (aujourd'hui Souk Ahras), un imposant symposium international sur son œuvre et sa contribution à l'enrichissement de la pensée et de la foi chrétiennes».

Il a également ajouté que «l'Algérie, terre d'Islam, a aussi donné à l'humanité El Amir Abdelkader, qui avait, en son temps, sauve la vie à des milliers de chrétiens lors de son exil à Damas, et avait été le premier à avoir posé les règles du droit international humanitaire, selon le témoignage du président actuel du CICR lui-même».

Assez ennemis, durant la résistance qu'il dirigeait face à l'occupant colonialiste, il écrivait en 1845 aux généraux français au sujet de leurs soldats faits prisonniers «Envoyez un prêtre dans mon camp. Il ne manquera de rien».

Je veillerai à ce qu'il soit honoré et respecté comme il convient (...).

Il prierait chaque jour avec les prisonniers, il les réconfortera, il correspondra avec leurs familles».

L'histoire retiendra aussi qu'il a été communément reconnu comme un «acteur de la paix religieuse» parce qu'il répétait souvent que «Si les musulmans et les chrétiens avaient voulu me prêter leur attention, j'aurais fait cesser leurs querelles: ils seraient devenus, extérieurement et intérieurement, des frères».



Messahel a également indiqué que «l'Algérie, terre d'Islam, a tout autant, une histoire dans laquelle la religion judaïque et ses adeptes, autochtones comme réfugiés, fuyaient notamment l'inquisition, y avaient trouvé leur place et s'y étaient épousés, comme en témoigne la tombe et le mausolée de l'un des rabbins les plus renommés au monde se trouvant à Tlemcen, en Algérie, et qui sont régulièrement visités par des ressortissants étrangers de confession juive».

Le ministre des Affaires étrangères a également rappelé que l'Algérie a toujours tenté à prendre en charge les préoccupations liées à la construction d'un Etat moderne et d'une nation tolérante fondée sur les valeurs identitaires du peuple algérien, dont celles portées par la religion musulmane elle-même, laquelle enseigne qu'il n'y a «nulle contrainte en religion», ainsi que sur les valeurs universelles qui unissent aujourd'hui la communauté internationale et l'humanité tout entière.

Cette préoccupation, a-t-il ajouté, a été affirmée précocement et avec beaucoup de conviction et de vision par l'Appel lancé la Révolution du 1er Novembre 1954, dans lequel il avait été établi comme objectif de la lutte de libération nationale, la création d'un Etat démocratique et social fondé, notamment, sur «le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races ou de confessions».

## A Washington, le ministre plaide pour la diversité et la tolérance religieuse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a plaidé jeudi pour la tolérance religieuse et la diversité culturelle lors d'un sommet inédit sur la liberté religieuse organisé par le département d'Etat.

Intervenant lors de la session plénière de ce grand rassemblement qui a regroupé 80 délégations en présence du vice-président américain, Mike Pence, et du secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé l'histoire de l'Algérie «trois fois millénaire marquée par une diversité culturelle».

C'est à ce titre qu'il a souligné également devant ce rassemblement le modèle algérien de tolérance et de vivre ensemble, relevant que l'Algérie terre d'Islam a donné à la chrétienté l'illustre théologien Saint Augustin, et à l'humanité l'Emir Abdelkader qui a sauvé des milliers de chrétiens lors de son exil à Damas.

L'Algérie, a-t-il enchainé, a honoré la mémoire de Saint Augustin, en organisant en 2001 à l'initiative du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, un imposant symposium international sur son œuvre et sa contribution à l'enrichissement de la pensée et la foi chrétiennes. Et de rappeler

aussi lors de ce plaidoyer en faveur de la paix, la diversité et la réconciliation, les garanties constitutionnelles des libertés de conscience, d'opinion et d'exercice du culte en Algérie.

Soulignant que la religion ne doit en aucun cas «devenir un espace de confrontation», M. Messahel a expliqué que «la pratique de la foi est une forme importante d'expression de la liberté individuelle qui doit être protégée contre les attitudes d'intolérance et d'exclusion».

Mais a estimé, pour autant, que «la liberté de culte ne doit en aucun cas servir de prétexte pour porter atteinte à l'ordre, la sécurité ou à la morale et les droits fondamentaux d'autrui». Au cours de son intervention le ministre a tenu à relever que cette réunion ministérielle intervenait dans un contexte international marqué par la montée de la xénophobie, de l'islamophobie et aussi par un amalgame dévastateur entre la religion musulmane et le fléau du terrorisme.

Cette rencontre de trois jours s'est achevée jeudi sur une déclaration et un plan d'action, annoncés par l'administration américaine, pour soutenir les minorités religieuses vulnérables et les victimes de persécutions.

### Multiples entretiens avec les responsables de l'administration américaine

À la veille de sa participation à la réunion plénière de cette conférence internationale, le chef de la diplomatie algérienne a multiplié les rencontres avec de hauts responsables du Congrès et du gouvernement américain.

Mercredi, le ministre s'est entretenu avec le conseiller à la sécurité nationale du président Trump, John Bolton, une rencontre s'inscrivant dans le cadre de la concertation régulière entre l'Algérie et les Etats-Unis.

L'entretien a été l'occasion pour les deux parties de procéder à une évaluation de la coopération algéro-américaine, notamment dans le domaine politique et sécuritaire.

M. Messahel a évoqué avec le chef du Conseil de la sécurité nationale (NSC), la situation dans les régions du Maghreb et du Sahel, notamment au Mali et en Libye ainsi que les derniers développements que connaissent ces deux pays et les processus politiques de règlement.

A ce titre, il a informé son interlocuteur des efforts que l'Algérie déploie dans le cadre du règlement de la crise en

Libye et au Mali. Le ministre a eu également des discussions avec le président de la commission du renseignement de la chambre des représentants, M. Devin Nunes, centrées sur la coopération bilatérale et les questions sécuritaires.

L'entretien avec Devin Nunes a permis un échange de vues sur les situations de crise et de conflit, en particulier au Sahel et en Libye. En parallèle, sa rencontre avec Mme Tina Kaidanow, assistante du secrétaire d'Etat, en charge des affaires politiques et militaires, a été l'occasion d'évoquer les moyens de renforcer les relations bilatérales notamment dans le domaine sécuritaire.

La promotion des relations bilatérales a été également au centre de ses discussions avec le président de la commission des Affaires étrangères de la chambre des représentants, Ed Royce.

Les deux responsables ont réaffirmé au cours d'un entretien, tenu au Congrès, la volonté de l'Algérie et des Etats-Unis de travailler ensemble pour renforcer ces relations et les diversifier en matière d'économie, de commerce, de formation et de coopération parlementaire.

APS

## ALGERIE - ETATS - UNIS

MESSAHEL À WASHINGTON:

**La religion ne doit pas devenir un espace de confrontation entre les peuples**

Le ministre des Affaires étrangères a souligné jeudi à Washington que «la religion ne doit pas devenir une ligne de rupture et un espace de confrontation entre les individus et entre les peuples, comme le veulent les idéologues de l'extrémisme et du sectarisme religieux».

Dans son intervention à la Conférence ministérielle sur les libertés religieuses, le ministre des Affaires étrangères a ajouté que «la différence ne véhicule pas nécessairement une menace, comme la diversité recèle toujours un grand potentiel d'enrichissement mutuel».

Il a indiqué que «la pratique de la foi est une forme importante d'expression de la liberté individuelle et doit le rester et être protégée contre les logiques et les attitudes d'intolérance et d'exclusion».

Il a, dans le même temps, souligné que «cette finalité requiert la promotion d'un environnement institutionnel favorable, reposant sur le solide socle de la primauté du droit et de l'égalité des droits sans



discrimination ou distinction aucune».

Il a également souligné que «ce défi partagé qui interpelle toutes les Nations appelle à plus de mesures de nature à consolider davantage l'universa-

lité des règles auxquelles les pays ont volontairement adhéré dans le cadre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques». Enfin, le Chef de la diplomatie algérienne a souligné que «l'exercice de

la liberté de culte ne doit en aucun cas servir de prétexte pour porter atteinte à l'ordre, la sécurité et la santé publics, ou à la morale et les libertés et les droits fondamentaux d'autrui».

Il a ajouté «qu'elle ne doit pas, non plus, servir de vecteur et de motif d'intervention étrangère dans les affaires intérieures des Etats, et que bien au contraire, dans ce monde instable, les religions doivent rester des sources de fraternité et de paix, et non pas de haine et de conflits».

«C'est la conviction de l'Algérie et c'est la finalité de son action à l'intérieur de ses frontières et sur le plan international», a conclu le ministre des Affaires étrangères.

**CONFÉRENCE SUR LES LIBERTÉS RELIGIEUSES:  
Le ministre met en exergue les garanties offertes par la Constitution et les lois**

Le ministre des Affaires étrangères a mis en exergue, jeudi à Washington, les garanties constitutionnelles des libertés de conscience, d'opinion et d'exercice du culte en Algérie.

Dans le cadre de sa participation à la Conférence ministérielle sur les libertés religieuses, sur invitation du Secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, M. Messahel a notamment rappelé les dispositions de l'articles 42 de la Constitution algérienne qui stipule que «La liberté de conscience et la liberté d'opinion sont inviolables. La liberté d'exercice du culte est garantie dans le respect de la loi». Il a tenu à

souligner que la réunion de Washington «intervient dans un contexte international marqué par la montée des intolérances de toutes natures, par la xénophobie, l'islamophobie et un amalgame dévastateur entre la religion musulmane et le fléau du terrorisme». M. Messahel a, par ailleurs, souligné l'attachement du législateur comme des institutions algériennes chargées de l'application de la loi à veiller à la réunion de toutes les conditions requises pour favoriser les libertés consacrées par la Constitution et les lois de la République». Il a indiqué «qu'en Algérie, l'exercice du

culte, musulman ou autre, se fait dans le cadre de la loi qui est opposable à l'ensemble des citoyens et concerne l'ensemble des religions». Il a précisé que «les lois algériennes sont conformes dans leur énoncé aux engagements internationaux pris par l'Algérie et à leurs dispositions relatives à l'exercice de la liberté de religion, en accordant un traitement légal à la religion musulmane et aux autres religions». «Le ministère en charge du culte ne s'appelle d'ailleurs pas ministère des affaires islamiques, mais le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs», a-t-il ajouté. «C'est dans cette

logique et à cette fin que s'inscrivent les politiques, stratégies, programmes d'action et initiatives mis en œuvre par l'Etat algérien.

La tolérance, la modération, le dialogue, la négociation, l'inclusion, l'égalité des chances et des opportunités, la justice sociale, la concorde civile, la réconciliation nationale et le vivre ensemble en paix sont, à cet égard, les vecteurs porteurs de cette démarche que l'Algérie s'est choisi pour asseoir durablement la paix, la sécurité, la fraternité et l'égalité entre tous ses citoyens», a conclu M. Messahel.

**ALGERIE-VIETNAM****Benmessaoud passe en revue avec l'ambassadeur du Vietnam à Alger les relations de la coopération bilatérale en matière de tourisme**

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud a passé en revue avec l'ambassadeur du Vietnam à Alger, Pham Quoc Tru, les relations d'amitié et de coopération qui lient les deux pays et la nécessité de les promouvoir, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Les deux parties ont exprimé «leur satisfaction quant aux relations historiques d'amitié et de coopération qui lient les deux pays et la nécessité de les promouvoir, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat», a noté jeudi le ministère dans un communiqué. A ce titre, l'ambassadeur du Vietnam a salué «les importantes potentialités que recèle l'Algérie», soulignant «la disposition de son pays à poursuivre les efforts en vue de développer les relations bilatérales en matière de tourisme et d'artisanat, outre la consolidation et le dévelop-

ment domaines de partenariat et de coopération bilatérale au mieux des intérêts communs». De son côté, M. Benmessaoud a présenté «les grandes lignes de la stratégie tracée afin de donner un élan au secteur du tourisme en Algérie le rendant l'un des piliers de l'économie nationale et ce en exécution du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». La rencontre s'est voulue une occasion «pour échanger les points de vue et de passer en revue la réalité des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et d'artisanat et durant laquelle les deux parties ont mis l'accent sur l'importance d'activer le mémorandum d'entente conclu en 2015 dans le domaine touristique», a précisé le communiqué. Le mémorandum prévoit «le développement des relations de coopération dans le domaine de l'investissement touristique, la forma-

tion hôtelière et l'action commune afin d'élaborer son programme exécutif spécifique, d'asseoir les passerelles de coopération entre les opérateurs et les acteurs dans le secteur du tourisme notamment en matière de promouvoir les deux destinations touristiques à travers l'encouragement de l'échange touristique dans les deux sens, l'échange d'expériences et de visites des opérateurs, des acteurs, des hommes d'affaires et des investisseurs dans le domaine du tourisme et d'élaborer un mémorandum d'accord dans le domaine de l'industrie artisanale».

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont convenu de «poursuivre les rencontres bilatérales qui ont pour objectif de concrétiser le programme de partenariat et d'intensifier les efforts visant la consolidation des relations entre les deux pays», a conclu le communiqué.

**Washington annonce un plan d'action pour promouvoir la liberté religieuse dans le monde**

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a déclaré jeudi que les Etats-Unis s'engageaient à promouvoir la liberté religieuse, annonçant dans la foulée un plan d'action prévoyant «des moyens concrets» pour protéger la liberté de culte et les minorités religieuses vulnérables.

«Plus tard dans la journée, nous publierons la Déclaration de Potomac et le Plan d'action de Potomac.

Ces documents réaffirment l'engagement inébranlable des Etats-Unis à promouvoir et à défendre la liberté de religion», a déclaré Mike Pompeo à la session plénière de la réunion ministérielle sur la liberté religieuse qui se tient à Washington et à laquelle prend part le chef de la diplomatie algérienne.

Pompeo a ajouté que la déclaration et le plan d'action «recommandent des moyens concrets par lesquels communauté internationale et gouvernements peuvent faire plus pour protéger la liberté religieuse et les communautés religieuses vulnérables».

Le secrétaire d'Etat américain a annoncé lors de son intervention une aide supplémentaire de 17 millions de dollars pour financer le déminage de la province de Ninive en Irak, où vivent une minorité chrétienne irakienne qui a été chassée de ses terres par l'organisation de l'Etat Islamique.

Le montant s'ajoute aux 90 millions de dollars décaissés cette année pour financer les opérations de déminage dans l'ensemble de l'Irak.

De son côté, le vice-président américain, Mike Pence qui a donné le coup d'envoi de la session plénière, a annoncé deux initiatives portant sur l'établissement d'un programme de soutien aux victimes de génocides et de persécutions et la création d'un fonds international pour la liberté religieuse.

Mike Pence a précisé que le programme de soutien aux victimes de persécutions sera axé comme première étape sur l'Irak et sera financé conjointement par le gouvernement américain et le réseau des philanthropes aux Etats-Unis.

La session plénière qui se poursuit jeudi à Washington a été précédée de deux journées d'échange et de discussions sur les questions de liberté religieuse. La parole a été donnée aux victimes ayant vécu des situations de persécution pour livrer leurs témoignages. Le département d'Etat a déclaré jeudi qu'il allait rééditer cet événement l'année prochaine.

**Washington menace la Turquie de sanctions si le pasteur Brunson n'est pas libéré**

Le vice-président américain, Mike Pence, a menacé jeudi la Turquie de sanctions si le pasteur américain Andrew Brunson jugé pour terrorisme et espionnage n'est pas libéré.

Le vice-président qui s'exprimait à l'ouverture de la session plénière de la réunion ministérielle sur la liberté religieuse a déclaré que si Ankara ne prend pas de mesures immédiates pour libérer le pasteur Andrew Craig Brunson, «les Etats-Unis imposeront des sanctions importantes contre la Turquie».

Incarcéré depuis 2016, le pasteur Brunson, accusé également d'espionnage à des fins politiques et militaires, a été placé en résidence surveillée, a rapporté mercredi l'agence de presse turque Anadolu.

Brunson est accusé de liens avec le réseau du prédicateur Fethullah Gülen et le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), considérés comme deux organisations terroristes par la Turquie. Le pasteur américain, installé depuis une vingtaine d'années en Turquie, encourt en effet une peine d'au moins quinze années. Les autorités turques ont demandé l'extradition de Fethullah Gülen, installé en Pennsylvanie en échange de la libération de Brunson.

Mercredi, les Etats-Unis ont salué la décision d'un tribunal d'Izmir de convertir la détention préventive du pasteur en placement en résidence surveillée mais a jugé la décision insuffisante, exigeant sa libération immédiate. Le président Donald Trump a demandé à plusieurs reprises la libération de Brunson. La semaine dernière il a qualifié sa détention de «honte totale».

APS

## RESTRUCTURATION DES CHALETS DE CONSTANTINE

### Des facilitations administratives et un accompagnement sont assurés aux citoyens

Des facilitations administratives et un accompagnement sont assurés pour les citoyens habitant les chalets construits en amiante à Constantine, concernés par un «vaste» programme de restructuration, a assuré jeudi le chef de de daïra de Constantine, Azzedine Antri.

S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de l'Assemblée populaire communale (APC) regroupant les services de la commune, ceux du logement, des représentants de la société civile et les bureaux d'études chargés des travaux de restructuration, le même responsable a précisé que des efforts sont déployés pour faciliter aux citoyens concernés l'obtention des permis de construire et procéder au remplacement, sur le même site, de ces chalets contenant de l'amiante, par de nouvelles constructions.

Il a appelé les citoyens, notamment ceux ayant bénéficié d'une première tranche d'aide financière pour la reconstruction de leurs chalets, à se rapprocher des services concernés pour l'obtention des permis de construire, signalant que 1 550 aides financières ont été attribuées. Le même responsable a également indiqué que l'Administration a œuvré à assainir la situation des chalets «au cas par cas», relevant que sur les 3 450 chalets concernés par la restructuration répartis sur 12 sites, dont le plus grand à El Gammas totalisant 2 203 chalets, seulement 11 cas demeurent à l'étude pour «extension de surface».

Selon les données présentées, 1 679 actes de propriétés ont été établis et 197 permis de construire délivrés pour le lancement des travaux. La wilaya de Constantine a mobilisé 35 bureaux d'études pour prendre en charge ce segment de logement et accompagner les bénéficiaires d'aides financières, a-t-on noté.

Une rencontre d'évaluation du dossier de la restructuration des chalets en amiante est prévue «en septembre prochain», a affirmé le chef daïra, alors que la date butoir pour clore ce dossier est fixée à décembre prochain, a-t-on conclu.

## BALADES EN BATEAUX : Une tendance en vogue parmi les vacanciers à Annaba

Les balades à bord d'embarcations artisanales durant l'été constituent une nouvelle tendance en vogue parmi les vacanciers sur les plages de la wilaya d'Annaba.

Ainsi après les jeunes, notamment les amateurs de pêche qui étaient les premiers à utiliser les embarcations artisanales pour accéder aux zones rocheuses afin de se détendre, cette activité s'est déployée ces dernières années pour devenir une tendance estivale «rentable» tant pour les propriétaires de bateaux que pour les vacanciers.

En raison de l'attrait évident de vacanciers de tous âges pour les balades en mer, ce passe-temps récréatif et rafraîchissant s'est développé, selon Abdellahim, propriétaire d'une embarcation traditionnelle et son assistant Haroun, qui activent sur la plage d'El Kharouba (la Caroube) d'Annaba, affirmant que cette activité s'est imposée comme une nouvelle tendance attractive.

Selon Abdellahim et Haroun, les jeunes et les familles avec leurs enfants n'hésitent pas à monter à bord de simples embarcations, parfois anciennes, pour voguer sur la mer et ses vagues rafraîchissantes, et profiter du charme des plages, source de bien-être et de tranquillité.

Que ce soit au niveau des plages d'Annaba, de Seraïdi ou de Chetoui, les allers et retours des embarcations ne s'arrêtent pas, autant que la demande, constituant une préoccupation supplémentaire pour les agents chargés de la surveillance des plages et ceux de la protection civile qui veillent à la sécurité des vacanciers.

Si le plaisir à bord de ces embarcations est assuré pour les passagers le long du littoral annabi, «la vigilance et la prudence restent de mise pour assurer la sécurité des estivants», estime Oualid, l'un des agents veillant à la sécurité des vacanciers sur la plage de Oued Boukraïd dans la commune de Seraïdi, qui s'étend sur 1500 m.

Il a ajouté que de nombreuses embarcations utilisées par les vacanciers en mer ne garantissent pas les conditions de sécurité les plus élémentaires.

A cet effet, le même agent a évoqué



l'absence de gilet de sauvetage dans la plupart de ces embarcations, outre l'ignorance de la majorité des estivants des règles de sécurité en mer, ce qui constitue une préoccupation supplémentaire et permanente pour les surveillants des plages qui guettent sans cesse le retour des embarcations pour s'assurer que tout le monde est rentré à bon port. Amine, un autre surveillant de plage à Oued Boukraïd, abonde dans le même sens, soutenant que «le nombre croissant des estivants en quête de balades en mer fait que les propriétaires de ces embarcations veulent se faire de l'argent rapidement, ignorant les règles de sécurité en mer et les conditions de sécurité relatives au nombre de passagers pouvant être accueillis à bord».

### Des associations oeuvrent à l'organisation et la promotion de l'activité

Compte-tenu de la hausse de la pratique de cette activité estivale, il est devenu patent d'organiser celle-ci et la soumettre aux conditions de sécurité nécessaires afin de préserver la sécurité des vacanciers, estimant des jeunes aspirant à promouvoir des activités touristiques à Chetoui.

Dans ce cadre, il est prévu d'organiser des excursions d'exploration gratuites au profit des jeunes touristes sur

les plages de Chetoui, à raison de deux virées quotidiennes durant la saison estivale, pour découvrir la région et ses attrayants sites maritimes, avec pour objectif d'améliorer les règles garantissant la sécurité des vacanciers.

D'un autre côté, les propriétaires de ce type d'embarcations imputent l'anarchie caractérisant cette activité à l'absence d'un port de plaisance à Annaba et pour quelques adéquats pour l'amarrage des bateaux de plaisance. A l'exception d'un quai flottant aménagé au niveau de la station balnéaire «Bouna Beach» destiné aux jet-skis et canots pneumatiques, la majorité des embarcations amarrent au niveau des plages, a-t-on ajouté. Selon un certain nombre de propriétaires actifant sur la côte bônoise, et en attendant la création de quais pour les bateaux de plaisance, les balades en mer représentent une occasion d'admirer des paysages enchantés et d'explorer des sites marins et des grottes dans les zones rocheuses du littoral annabi.

S'agissant des prix, ces derniers varient entre 400 et 600 DA par estivant pour une embarcation pouvant accueillir plus de 10 personnes et 1000 DA par estivant à bord d'un canot pneumatique parcourant de nombreuses plages avec, également à son bord, pas moins de 10 personnes.

## TISSEMSILT

### Le wali honore les lauréats des 3 paliers honorés

**Abed Meghit**

Comme de coutume, les jeunes majors promus dans les examens de 6ème, BEM et Baccalauréat, ont été honorés et dans la salle des délibérations de l'APW de, Tissemsilt que la cérémonie de remise des diplômes et cadeaux a été organisée et présidée par le wali de Tissemsilt, Abdelkrim Megherbi en présence du président de l'APW, Mustapha Djebane, des sénateurs et des députés ainsi que les membres de la commission sécuritaire, et du mouvement associatif, les jeunes économiques et leurs parents ont été accueillis.

La cérémonie organisée par la wilaya en collaboration avec la direction de l'Education, était animée par une troupe de musique de Theniet El Had qui a su lui donner un caractère culturel à cette soirée.

En premier lieu, c'est la directrice de l'Education, Mme Imane Settouti qui a fait l'historique de la direction de l'enseignement et les résultats obtenus.

Ainsi, lors de cette soirée, 37 élèves lauréats des examens de fin d'année des trois paliers dont 07 dans le cycle primaire, 03 et 27 dans les cycles moyen et secondaire, le taux de réussite dans le cycle primaire 90,05%, 65,08% au BEM et 61,94% au bacalauréat.

Le wali a félicité les jeunes et les ensei-

gnants tout en encourageant les jeunes à persévérer dans l'enseignement qui a la base de l'avenir de tout un chacun.

Puis, les jeunes ont reçu leurs récompenses des mains des autorités.

La soirée était également animée par un orchestre et des chanteurs du terroir qui ont mis de l'ambiance à cette fête scolaire.

À noter que le meilleur taux de réussite dans l'enseignement secondaire a été réalisé par le lycée «11 décembre» de Tissemsilt a atteint le cap de 78, 72%, décrochant ainsi la palme d'or, suivi en seconde position par le lycée «Tergou Ahmed» de Khemisti avec un taux de réussite de 77,42%. La troisième place est revenue au lycée «Akid Lotfi», de Bordj Bounâima avec un pourcentage de 74,58%.

Dans l'enseignement moyen le CEM «Rafiat Mohamed» de Boucaïd arrive en tête avec un taux de réussite de 89,58%, suivi du CEM «Mecheroub Ramdhane» de Lardjem avec un taux de 89,19%, suivi du CEM «Maâlem Mohamed» de Tissemsilt avec un taux de réussite de 87,80%.

L'élève Kadda Fatma Zohra du CEM «Colonel M'hamed Bougara» de Tissemsilt a décroché la meilleure moyenne, en obtenant une note de 18, 58 / 20, suivie de l'élève Korichi Anfoul du CEM «Abou Bakr Essedik» du village agricole de Selmana relevant de la commune de Laâyoune, avec une moyenne de 18,58 et enfin en

troisième position de l'élève Bacha Mohamed Nadhir du CEM «Saâdat» Bordj Bounâima avec une moyenne de 18,50/20.

Les mêmes sources rajoutent que 92 établissements de la wilaya sur les 184 écoles primaires ont enregistré un taux de réussite de 100%, alors que, 89 école primaires ont enregistré un taux de réussite entre 98, 99% et 50%, alors que le plus bas niveau de réussite au niveau du primaire dans la wilaya a été enregistré au niveau du primaire de trois (03) écoles ont enregistré un taux de réussite entre 34,69% et 26,67%.

Le taux de réussite enregistré cette année à l'examen du certificat de l'enseignement primaire (ou l'entrée en sixième) pour l'ensemble des établissements de la wilaya de Tissemsilt est de 90,05%, soit une augmentation significative de près de 3% par rapport à l'année dernière, alors que sept (07) : Hadjadj Bouchera et Slimane Ayoub Abdellah de l'école Emir Abdelkader de Tissemsilt, Azzaz Rahmani Wassim Abderrahim (école El Djazair de Tissemsilt), Tahri Aicha (école Belaid Amar de Tissemsilt), Belkacem Nasserine (école Madjen M'hamed de Tissemsilt), Mekki Aimen Abdelkrim (école Djabaout Abdellah de Theniet El Had) et Metta Nadjet (école Mouhoubi Mahmoud de Theniet El Had)

ont obtenu une moyenne de 10/10.

La directrice de l'éducation a salué, dans une brève allocution, les résultats satisfaisants enregistrés cette année, le taux à l'examen de 5e a atteint les 90,05%,

A souligner que la moyenne de passage est comptabilisée en additionnant la moyenne obtenue à l'examen et celle obtenue pendant l'année scolaire, le tout divisé par deux.

Cette belle performance a été obtenue grâce certes aux élèves mais surtout aux enseignants qui n'ont mérité aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Dans le même cadre, lesdits services, ont signalé, que le taux de passage en première année moyenne s'élève à 96, 48%. Celui du BEM 65, 08% et celui du bac 61, 94%. Par ailleurs, neuf (09) chefs d'établissement ont été également récompensés. De son côté, le wali a félicité tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ces résultats, indiquant que les moyens et conditions de travail du secteur ont connu une nette amélioration.

Il a ensuite exhorté les enseignants et les élèves à redoubler d'efforts pour relever de nouveaux défis.

La remise des prix s'est déroulée dans une atmosphère de fête et sur un fond musical.

De son côté, la directrice de l'éducation, Madame Imane Settouti a félicité tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ces résultats, indiquant que les moyens et conditions de travail du secteur ont connu une nette amélioration dans le domaine pédagogique, il a ensuite exhorté les enseignants et les élèves à redoubler d'efforts pour relever de nouveaux défis.

## DISTRIBUTION DE LOGEMENTS ET DE LOTS DE TERRAIN À BECHAR:

### Le wali rassure sur l'impartialité des comités de recours

Les listes des 1.178 bénéficiaires de logements (tous programmes confondus) et ceux des 11.000 lots de terrains à bâtir dans le cadre de l'auto-construction, affichées mercredi à Bechar, ont fait l'objet de 2.200 recours en ce qui concerne les lots de terrain et 750 autres pour les logements sociaux, a indiqué jeudi le wali de Bechar, Tewfik Dziri.

Dans une déclaration à l'APS, M. Dziri a tenu à rassurer les citoyens de Bechar quant à (...) l'impartialité des comités de recours mis en place sitôt l'annonce des listes des bénéficiaires de logements (tous programmes confondus) et ceux des lots de terrains à bâtir dans le cadre de l'auto-construction».

«A ce jour, nous avons reçu 2.200 recours de la part de citoyens n'ayant pas bénéficié de lots de terrains et 750 autres recours de demandeurs de logements-sous-huitaine, que nous allons traiter sous huitaine et ce, en toute neutralité, objectivité et équité, dans le but de satisfaire les citoyens non bénéficiaires de cette opération», a tenu à souligner le chef de l'exécutif de la wilaya.

«L'Etat sera toujours auprès des citoyens et on fera tout ce qui en notre pouvoir pour permettre aux familles ayant exprimé le besoin d'un habitat ou d'un lot de terrain à bâtir d'être satisfaites», a-t-il affirmé.

Un total de 26.000 lots de terrains seront attribués au cours de cette année, en plus d'un programme de 4.000 logements en cours de réalisation à travers la même collectivité, a fait savoir le wali de Bechar, qui a fait



état de la mobilisation par l'état d'un financement «important» pour la réalisation des travaux de viabilisation des trois (3) sites choisis pour l'implantation de ces lots de terrains à bâti.

D'ores et déjà et à la suite de la récente visite d'une commission ministérielle conduite par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans la wilaya, un programme d'urgence de

6.000 nouvelles aides à l'habitat rural a été notifié à celle-ci, tout comme il est prévu l'inscription, avant la fin de 2018, d'un programme «très important» de logements relevant de différents programmes d'habitat, a signalé M. Dziri. La ville de Bechar avait connu, le 5 juillet passé, un mouvement de protestation des citoyens pour revendiquer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations en matière d'alimentation en eau potable et en logements.

## ORAN:

### Des travaux «non autorisés» à l'origine de l'effondrement partiel d'un bâtiment dans le secteur urbain de Sidi El Bachir

Des travaux «non autorisés» ont été à l'origine de l'effondrement partiel d'un immeuble, sis au 58 rue Mellah Ali, dans le secteur urbain de Sidi El Bachir (commune d'Oran) survenu mercredi, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya.

Ces travaux consistant en la réalisation d'une gare des grandes lignes, sont effectués sous l'égide de la direction régionale de la société nationale des transports ferroviaires, a précisé la même source.

Le projet a démarré, en début de mai passé, et tire à sa fin. La direction régionale de la SNTF s'apprête à le recevoir dès le mois de septembre prochain. Selon la cellule de communication de la wilaya d'Oran, l'immeuble, déjà recensé en 2014, dans le cadre d'une opération ayant touché les bâtisses menaçant ruines, abritait pas moins de 13 familles. Ces dernières ont été rapidement prises en charge en bénéficiant de nouveaux logements au nouveau pôle urbain à Oued Tlelat, a-t-on assuré.

Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée.

Des témoignages recueillis sur place ont indiqué que les habitants de l'immeuble, alertés, ont quitté les lieux peu



avant l'effondrement. C'est la société «Electric Rail» qui a été chargée de réaliser la nouvelle gare des grandes lignes à Oran, sur une surface mitoyenne à l'actuelle gare implantée au quartier dit «Plateau», rappelle-t-on.

## SKIKDA:

### 25 hectares et 800 arbres fruitiers décimés dans 5 incendies

Vingt-cinq (25) hectares et 800 arbres fruitiers ont été décimés dans cinq incendies enregistrés au cours des dernières 72 heures dans plusieurs communes de Skikda, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la protection civile.

La même source a précisé dans la commune de Mdjaz Al-Dachiche a enregistré 2 incendies, au cours des 3 derniers jours, dont le premier a causé la destruction de 9 hectares de broussaille, 12 hectares de chêne et 150 arbres fruitiers, tandis que le second ravagé 2 hectares de broussaille et 428 arbres.

En outre, l'incendie qui s'est déclenché dans la commune



Tamalous, un hectare de broussaille, un autre de chêne et 25 arbres fruitiers ont été la proie des flammes, a fait savoir la même source, ajoutant qu'au niveau de la commune de Sidi Mezghiche près de 182 oliviers, 280 bottes de foin et 15 ruches ont été détruits.

Les services de la protection civile ont mobilisé 17 agents de différents rangs, 8 camions anti-incendie et plusieurs véhicules de communication pour maîtriser les deux déclarés, a-t-on souligné.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes de ces cinq incendies, a-t-on conclu.

## BISKRA:

### 3 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation à Oumache

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi dans la commune d'Oumache (Biskra), a appris l'APS auprès des services de la Protection civile.

La même source a précisé que cet accident s'est produit sur la route nationale (RN) n° 3 reliant la wilaya de Biskra à celle d'El Oued, au lieu-dit «Chegga» dans la commune d'Oumache suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, détaillant que trois femmes, âgées entre 12 et 56 ans, sont décédées sur place.

Les unités de la Protection civile de Biskra et d'El Oued sont intervenues pour secourir les blessés, âgés entre 24 et 46 ans, avant de les transférer vers l'hôpital Bachir Nacer de Biskra et l'établissement de santé d'Oum Tyour à El Oued.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

## FEUX DE FORÊT:

### 1.079 hectares touchés depuis juin

Une superficie de 1.079 hectares a été parcourue par les feux de forêt entre le 1er juin et le 25 juillet 2018, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué.

Il a été enregistré 207 foyers ayant parcouru une superficie totale de 1.079 ha se répartissant entre 706 ha de forêts, 103 ha de maquis et 270 ha de broussaille, soit une moyenne de 3,5 foyers/jour et une superficie de 5,2 ha/foyer, précise la même source.

La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêt est celle de l'Est avec 925 ha et 65 foyers, suivie du Centre (85 ha, 85 foyers) et de l'Ouest (69 ha, 57 foyers).

Par ailleurs, rien que sur la semaine allant du 19 au 25 juillet en cours, 71 foyers d'incendies ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de 618 ha qui a composé de 378 ha de forêts, de 51 ha de maquis et de 189 ha de broussailles, soit une moyenne de 10 foyers/jour et une superficie de 8,7 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1er juin 2018, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

En comparaison avec l'année précédente, la DGF indique qu'entre le 1er juin et le 25 juillet 2017, il avait été enregistré 1.028 foyers ayant parcouru une superficie totale de 7.701 ha dont 2.423 ha en forêts.

## EL TARF:

### Un mort et six blessés dans une collision entre un cargo et un chalutier

Une personne a perdu la vie et six autres ont été blessées, lors d'une collision entre un chalutier et un cargo battant pavillon maltais, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité de la marine nationale d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf.

Le drame s'est produit, selon la même source, à l'aube, à environ 27 miles de la côte Est algérienne, lorsqu'un bateau maltais a heurté un chalutier à bord duquel se trouvait sept personnes dont une, âgée de 47 ans, a perdu la vie sur place et les six autres marins ont été blessés.

L'unité de la marine nationale d'El Kala, assistée des éléments de la protection civile, sont aussi intervenus pour acheminer le corps inanimé de la première victime résidant à Annaba et transférer les blessés vers le service des urgences du CHU Ibn Rochd à Annaba pour les soins nécessaires, a-t-on encore précisé.

Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident dramatique.

## PARAGUAY: 70.000 dollars d'amende pour avoir dépecé un reptile en vie

Un Paraguayen a été condamné à 70.000 dollars d'amende pour avoir dépecé, alors qu'il était en vie, un reptile local appelé teju guasú, une opération filmée par un ami.

La vidéo ayant été diffusée sur les réseaux sociaux, il a été facilement identifié et le ministère paraguayen de l'Environnement lui a infligé l'amende, qui correspond à plus de dix ans de salaire moyen.

La vidéo montre le Paraguayen retirer la peau du reptile qui bouge et essaie de mordre son agresseur.

## LAOS: 6 décès confirmés et 125 disparus après l'effondrement d'un barrage

Un responsable provincial laotien a fait état vendredi d'un bilan de six décès confirmés et de 125 personnes encore portées disparues après l'effondrement lundi dernier d'un barrage hydroélectrique en construction dans le sud du pays.

Le chiffre des disparus se base sur les informations de villageois qui disent avoir vu des gens être emportés par les inondations, a indiqué Minaphone Saisomphu, vice-sécrétaire du comité du parti de la province d'Attapeu et responsable adjoint des opérations de secours.

Les effondrements de barrages ou de digues, comparables à celui qui vient de survenir au Laos, sont relativement fréquents en Asie et ont notamment affecté le voisin chinois. En août 1998, dans la province chinoise du Hubei, des centaines de personnes avaient trouvé la mort après l'effondrement d'une digue à proximité du fleuve Yangtse.

Plus de 20.000 personnes avaient été tuées dans le centre du pays, en août 1975, après la rupture de barrages, une catastrophe qui n'avait été révélée que 24 ans plus tard.

## ETHIOPIE: Le directeur de projet du barrage de la Renaissance retrouvé mort

Le directeur de projet du barrage de la Renaissance, un important chantier énergétique en Ethiopie, a été retrouvé mort jeudi dans sa voiture à Addis Abeba, ont rapporté des médias locaux.

Selon la radio-télévision (Fana), Simegnaw Bekele a été retrouvé mort dans sa voiture à Meskel Square, au centre d'Addis Abeba. «La cause de sa mort n'est pas connue», ajoute la même source.

Le barrage de la Renaissance est l'un des mégaprojets actuellement menés par l'Ethiopie, qui travaille également au développement de chemins de fer et de parcs industriels afin de transformer son économie et de lutter contre la pauvreté.

La construction de l'ouvrage a débuté en 2011, et deux de ses 16 turbines doivent commencer à produire de l'électricité en 2018, avaient annoncé les autorités éthiopiennes plus tôt cette année.

M. Simegnaw est le second responsable d'une compagnie très en vue tué ces derniers mois. En mai, le directeur local du groupe nigérian Dangote Deep Kamra et deux de ses collaborateurs avaient été attaqués et tués à l'extérieur d'Addis Abeba.

## SELON UNE ÉTUDE La vie marine sauvage est en train de disparaître

Il ne reste plus que 13% des océans de la planète pouvant être considérés comme sauvages, et ils pourraient disparaître complètement d'ici 50 ans, conséquence de l'augmentation du fret maritime, de la pollution et de la surpêche, selon une étude scientifique.

Une équipe internationale de chercheurs a analysé les impacts humains sur l'habitat marin, entre ruissellements et augmentation du transport maritime.

Les scientifiques emmenés par Kendall Jones, de l'Université du Queensland, ont établi une cartographie des zones sous-marines considérées comme intactes et les écosystèmes «pour l'essentiel libres de perturbations humaines».

D'après leur étude publiée par le journal Current Biology, on trouve la plus grande partie des zones sauvages dans l'Antarctique et l'Arctique ainsi que près d'îles reculées du Pacifique.

Les zones côtières proches d'activités humaines sont celles où la vie marine est la moins florissante.

«Les zones marines qui peuvent être considérées comme intactes sont de plus en plus rares à mesure que les flottes marchandes et de pêche étendent leur champ d'action à la quasi totalité des océans du monde et que les ruissellements de sédiments ensevelissent de nombreuses zones côtières», a déclaré M. Jones.

«L'amélioration des technologies du transport maritime signifie que les zones les plus reculées et sauvages pourraient être menacées à l'avenir, y compris les zones jadis recouvertes par la glace désormais accessibles à cause du changement climatique».

Selon les chercheurs, seuls 5% des



zones restées sauvages sont situés dans des régions protégées.

Le restant est d'autant plus vulnérable.

Les chercheurs appellent au renforcement de la coopération internationale pour protéger les océans, lutter contre la surpêche, limiter les extractions minières sous-marines et réduire les ruissellements polluants.

«Les régions maritimes sauvages constituent un habitat vital à des niveaux sans égal, comprennent une abondance énorme d'espèces et de diversité génétique, ce qui leur donne de la résistance face aux menaces comme le changement climatique», a expliqué James Watson, de

la Wildlife Conservation Society australienne.

«Nous savons que ces zones diminuent de façon catastrophique.

Leur protection doit devenir l'objectif d'accords environnementaux multilatéraux.

Faute de quoi, elles disparaîtront vraisemblablement d'ici 50 ans».

En 2016, l'ONU a commencé à travailler sur un accord international qui régirait et protégerait la haute mer.

«Cet accord aurait le pouvoir de protéger de vastes espaces en haute mer et pourrait représenter notre meilleure chance de protéger la dernière vie marine sauvage», souligne M. Jones.

## FRANCE: Une des principales gares parisiennes paralysée à cause d'un incendie

Le trafic ferroviaire à la gare parisienne de Montparnasse, une des principales gares de la capitale, desservant l'ouest et le sud-ouest de la France, a été interrompu vendredi à la mi-journée, jour de grand chassé-croisé des vacanciers, à cause d'un incendie, a annoncé le transporteur SNCF.

Cette interruption va toucher de très nombreux voyageurs qui devaient prendre le train ce vendredi et au cours du week-end, moment critique où de nombreux vacanciers rentrent à Paris et d'autres quittent la capitale. «Les personnes qui peuvent reporter leur voyage, il faut qu'elles le reportent», a déclaré à la presse un responsable de la SNCF Alain Krakovitch, devant la gare. L'interruption serait due à «un incendie sur un poste électrique appartenant à RTE», le réseau de transport d'électricité, a annoncé sur Twitter la SNCF, ajoutant que «nos équipes techniques sont en cours d'intervention».

Mais il y aura de très fortes perturbations de trafic jusqu'en fin de journée, a prévenu la société, alors que de très nombreux passagers étaient attendus sur la quai en cette journée caniculaire à Paris, où la température avoisine les 35 degrés.

La gare dessert notamment les villes Nantes, Bordeaux,



Rennes, est utilisée par les vacanciers à destination du littoral atlantique.

Parallèlement, les voyageurs empruntant le tunnel sous la Manche devaient s'armer de patience, avec des retards d'environ une heure et demie vendredi matin en raison de problèmes de climatisation provoqués par la vague de chaleur.

## BURUNDI: L'OIM apporte une aide d'urgence aux victimes des inondations

Plus de 1.000 ménages déplacés au Burundi ont bénéficié d'une aide d'urgence octroyée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), suite aux inondations qui sévissent dans le sud et l'ouest du pays depuis fin mai, ont rapporté jeudi des médias.

Les aides ont été distribuées sous forme d'abris, de fournitures non-alimentaires et de soutien locatif, a indiqué l'OIM dans un communiqué.

Selon l'agence onusienne, les inondations ont complètement détruit plus d'un millier de maisons et laissé 4.000 autres ménages déplacés et



vulnérables. Les ménages touchés ont perdu la plupart de leurs biens et ont été forcés de chercher un abri avec leurs voisins. «Le soutien apporté aux victimes des inondations a été un excellent exemple de collaboration entre les mem-

bres de la communauté humanitaire au Burundi», a déclaré Sam Derbali, coordinateur des secours d'urgence de l'OIM au Burundi.

L'aide a été fournie avec le soutien du Bureau de l'aide américaine aux désastres étrangers (USAID/ OFDA) et du Département du développement international du Royaume-Uni, en collaboration avec l'administration locale ainsi que des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi et de l'Organisation pour la prévention et l'intervention contre les risques et contingences, a-t-il précisé.

APS

## SELON LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE : La production locale des médicaments contre l'hépatite a amélioré la prise en charge des malades

Le Directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr. Djamel Fourar a déclaré, jeudi à Alger, que la production locale des médicaments contre l'hépatite a amélioré la prise en charge des malades.

A la veille de la journée mondiale contre l'hépatite célébrée cette année sous le thème «dépister, traiter pour l'élimination de l'hépatite», Dr Fourar a indiqué que la production locale des médicaments contre cette pathologie a permis d'améliorer la prise en charge des malades, soulignant que l'Algérie aspirait à réduire la moyenne d'atteinte d'ici 2020.

En application de la stratégie tracée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour éliminer l'hépatite, le responsable a indiqué que «l'Algérie est classée parmi les pays à faible prévalence de la maladie et a pris des mesures préventives à travers la mise en place d'un programme national de lutte contre cette pathologie, en réduisant les cas d'atteinte et de contagion à travers l'introduction du vaccin contre l'hépatite B et en assurant les moyens nécessaires pour son dépistage précoce et son traitement gratuit en dépit de ses coûts élevés».

Indiquant que plus de 1500 cas d'atteinte de cette maladie ont été recensés à travers le territoire national en 2017, M. Fourar a rappelé les campagnes de sensibilisation organisées par le ministère de la santé pour le diagnostic précoce de cette maladie dans les wilayas de l'Est du pays qui seront suivis de campagnes similaires dans d'autres wilayas du pays en septembre.

De son côté, le président de l'association nationale «SOS Hépatite», Abdelhamid Bouallag a mis l'accent sur la nécessité de relancer la commission nationale de suivi de l'hépatite dont l'activité a été gelée ces dernières années et d'encourager la greffe du foie qui n'a toujours pas atteint le niveau requis. Le directeur général de



Institut Pasteur, Dr Zoubir Harath a veillé à la garantie des réactifs utilisés dans les analyses médicales et le diagnostic précoce de cette maladie en particulier, en sus des vaccins destinés aux nourrissons et aux femmes enceintes.

Le vice-directeur chargé du dossier de l'hépatite C à la Direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Samia Hamadi a déploré le recours des malades au traitement à un stade avancé de la maladie, ce qui nécessite une lourde prise en charge.

Elle a insisté, en outre, sur l'importance de «renforcer les mesures préventives», d'autant qu'un nombre important de malades renoncent au traitement.

Mme Hamadi a mis en exergue le rôle de la société civile et moudchidates du ministère des Affaires religieuses et des waqf dans la sensibilisation à la gravité de cette maladie, soulignant les efforts des autorités

publiques qui ont permis la production des molécules destinés à traiter cette maladie au niveau local, et participant contribuer à atténuer ses coûts.

Le spécialiste en hépatologie au CHU Mustapha Bacha, Dr Nabil Debzi a estimé que le traitement garanti par l'Algérie depuis 2015 «a prouvé son efficacité» et avec la reconnaissance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plaidant pour l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la maladie adaptée à la situation épidémiologique actuelle.

Parmi ailleurs, le représentant de l'Onu-sida à Alger, Dr Adel Seddam a salué les mesures préventives et les analyses effectuées par le ministère de la Santé, susceptibles de «faciliter le travail de l'Onu concernant la définition des zones de prévalence du virus à travers le pays, afin de faire face au danger du sida d'autant que les facteurs de contamination et de gravité sont similaires chez les sujets souffrant de ces deux pathologies.

## EBOLA : Kinshasa et l'OMS se disent prêts à riposter au risque d'une éventuelle prochaine épidémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dite mercredi prête au même titre que les équipes sanitaires congolaises à riposter à une éventuelle épidémie d'Ebola qui risque de se déclarer prochainement en République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias.

«La qualité de la riposte à cette épidémie montre que nous et le gouvernement congolais sommes prêts pour riposter à la prochaine épidémie d'Ebola dans le pays», a déclaré le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Nous avons renforcé le système de surveillance pour détecter les signes de maladie tôt et former le personnel médical sur la prévention et le contrôle des infections afin qu'ils

puissent être protégés pendant qu'ils travaillent», a-t-il poursuivi.

Cette épidémie congolaise «a été éradiquée grâce au travail infatigable des équipes locales, à l'appui des partenaires, à la générosité des donateurs et à la direction efficace du Ministère de la santé».

C'est ce type de leadership, associé à une étroite collaboration des partenaires, qui sauve des vies», a ajouté le chef de l'OMS.

Dr Tedros Adhanom a salué la qualité de la riposte marquée par l'admission d'un vaccin à 3.300 personnes, afin de briser la chaîne de transmission dans la communauté locale.

Ce vaccin «sera le nouvel outil de riposte, dont nous disposons pour lutter contre la prochaine épidémie», a déclaré le responsable.

«Vingt et une personnes ont survécu à Ebola», a précisé le ministre de la santé qui a déclaré mardi la fin de l'épidémie après plus de 42 jours durant lesquels aucun nouveau cas n'a été déploré.

M. Oly Ilunga a indiqué que ces multiples épidémies d'Ebola démontrent

les failles du système de santé congolais qui «va s'améliorer».

L'épidémie qui vient d'être vaincue est la deuxième flambée d'Ebola depuis la terrible épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés. Cette épidémie frappa en grande partie la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

La huitième épidémie congolaise d'Ebola s'était déclarée à Aketi, dans une zone isolée de la province de Bas-Uélé dans le Nord-est du pays.

Elle avait officiellement fait quatre morts.

Apparu pour la première fois en 1976 en RDC, Ebola tire son nom d'une rivière située près du village de Yambuku dans le Nord-Ouest du pays.

## CONSTANTINE : Collecte de 8.500 poches et 150 poches de plaquettes de sang durant le premier semestre de l'année

Pas moins de 8.500 poches de sang et 1.500 poches de plaquettes sanguines ont été collectées, au cours du premier semestre de l'année 2018 à travers la wilaya de Constantine, a-t-on appris de la coordinatrice du centre de transfusion sanguine (CTS) du Centre hospitalo-universitaire, Dr Benbadis.

Le nombre de poches de sang collectées a connu une «augmentation» comparativement à l'année 2017, où 7.500 poches de sang ont été collectées, a indiqué mercredi, Mme Hanane Laaboune, précisant que cette hausse est le fruit des sorties de terrain dédiées à la collecte de sang qui ont atteint au premier semestre de l'année en cours 226 sorties.

Dans le même contexte, Mme Laaboune a expliqué que le centre de transfusion sanguine (CTS) du centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis (CHUC) ambitionne de collecter entre 1.500 et 1.700 poches de sang par mois et ce à travers les sorties sur terrain effectuées à travers les 12 communes de la wilaya, soulignant que ce centre a réalisé «une autosuffisance» en matière de disponibilité des poches de sang.

D'une durée de vie de 40 jours, les poches de sang collectées passent par un examen minutieux avant d'être collectées au CTS, a souligné la même source, assurant que ce centre contribue à doter toutes les infrastructures de santé de la wilaya en cette matière vitale, notamment par les groupes sanguins négatifs.

S'agissant des poches de plaquettes sanguines collectées et destinées notamment aux patients atteints de cancer, Mme Laaboune a fait savoir que cette matière a connu une baisse comparativement à la même période de l'année précédente, où 250 poches de plaquette de sang ont été collectées.

Il est à noter que le centre de transfusion sanguine est composé d'une salle dédiée aux dons de sang et d'un laboratoire d'analyse.

## TCHAD: «Nombre alarmant» d'enfants souffrant de malnutrition à N'Djamena

Les enfants tchadiens souffrant de malnutrition sévère atteignent «un nombre alarmant» dans les établissements hospitaliers de N'Djamena, selon l'ONG Alima (Alliance pour l'action médicale internationale).

«Le nombre d'enfants sévèrement malnutris hospitalisés entre le 1er janvier et la mi-juillet a augmenté de 45% comparé à la même période en 2017 à l'hôpital Tchad-Chine» de la capitale tchadienne, affirme Alima dans un communiqué, cité par l'AFP.

«On observe également une croissance de 60% sur les admissions dans les programmes de traitement ambulatoire soutenus par Alima», ajoute l'ONG. «Les médecins et les infirmières font de leur mieux pour prodiguer des soins de qualité à chaque patient, mais cela implique souvent d'assigner deux à trois enfants par lit», affirme Alima. Selon le Dr Moumouni Kinda, responsable d'Alima au Tchad, «la diminution de la production agricole dans la région du Sahel a entraîné une augmentation du nombre de personnes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines où elles vivent dans des conditions précaires». «De plus, la crise économique, la pauvreté et le chômage affectent la capacité des gens à acheter de la nourriture», souligne-t-il. Alima appelle en conséquence «tous les acteurs, y compris le gouvernement et les bailleurs de fonds, à se mobiliser rapidement pour soutenir les activités de prévention et la réponse médicale d'urgence en renforçant la prise en charge nutritionnelle des enfants malnutris dans toutes les structures de santé de la ville». Pour y faire face, le gouvernement a mis en place des mesures d'austérité, dont une coupe dans les revenus des fonctionnaires, en grève depuis mai, pour la deuxième fois de l'année.

N'Djamena a obtenu des aides financières notamment du Fonds monétaire international (FMI) qui a recommandé entre autres au pays de réduire sa masse salariale.

# LE TALC

## UN MINÉRAL TOUT DOUX POUR LA PEAU

Apprécié pour son toucher doux et poudré, le talc est utilisé depuis des millénaires pour ses propriétés absorbantes et matifiantes. Son usage est aujourd'hui moins courant dans nos salles de bain, pourtant il se rait temps de réhabiliter ce produit naturel au parfum régressif.



### Le talc, un produit injustement oublié

Le talc, c'est un peu comme la madeleine de Proust. On a toutes en tête le souvenir d'un flacon rose et blanc au look rétro rangé au fond d'une armoire dans la salle de bain pour soigner les fesses de bébé ou saupoudrer l'intérieur de chaussettes qui nous font transpirer.

Utilisé depuis l'Antiquité, le talc est pourtant tombé en désuétude alors que ce minéral issu de la réduction en pouder du silicate de magnésium possède de nombreuses vertus.

La faute tout d'abord au scandale du talc Morhange dans les années 1970 qui avait conduit au décès de 36 enfants en raison d'une erreur de manipulation dans une usine. Le talc avait été mélangé avec une importante concentration d'hexachlorophène (un puissant bactéricide), un produit toxique et mortel à haute dose.

Par ailleurs, depuis 3 ans, on assiste à l'apparition d'une tendance de cosmétiques «talc free» dans les pays anglo-saxons et scandinaves.

Car en plus du silicate de magnésium, le talc peut aussi contenir des traces de fer, d'aluminium, de nickel ou d'amianto selon les gisements. C'est justement ce minéral qui pose question aux consommateurs.

«Il n'y a pourtant aucune raison d'avoir peur du talc en Europe car il est contrôlé et traçable», précise Pascale Ruberti, chimiste et responsable Recherche & développement chez Aroma-Zone. Aujourd'hui, tous les industriels veillent à ce que leurs fournisseurs leur transmettent un certificat «sans amianto» lorsqu'ils achètent la matière première.

### Des propriétés absorbantes et matifiantes

Si le talc a toujours été utilisé en cosmétique et pour la toilette, c'est avant tout pour son fort pouvoir absorbant et matifiant. «Le talc a l'avantage d'être une matière première bon marché, inodore, blanche et inerte, c'est-à-dire que, mélangée à d'autres ingrédients, elle n'interfère pas avec eux» explique Pascale Ruberti. C'est aussi un produit qui se conserve très longtemps, qui peut être utilisé à tout âge et pour lequel il n'existe pas de contre-indications.

Le talc est une poudre support idéal pour la fabrication de poudre libre, en le mélangeant notamment avec des pigments et des nautes. Pour améliorer la qualité du cosmétique, on préférera le talc enrobé, c'est-à-dire du talc mélangé à une huile ou un beurre végétal, pour assurer un meilleur liaison avec les autres ingrédients.

Il est aussi possible d'utiliser le talc à la place d'un shampooing sec pour absorber l'excès de sébum et donner du volume à sa coiffure. En revanche, on n'oublie pas de bien brossez ses cheveux pour enlever le talc et éviter l'effet perruque de Louis XIV.

Si les mamans aiment tant talquer les fesses des bébés, c'est qu'il reste le meilleur moyen de les protéger de l'humidité et des irritations dues aux frictions de la couche.

Par ailleurs, il est conseillé d'appliquer un peu de talc avant une épilation afin d'assécher la peau et de mieux faire adhérer la cire. L'épilation sera moins douloureuse et plus efficace. Le talc peut être intégré dans des déodorants pour ses qualités absorbantes. Mais inutile de l'utiliser seul sous les aisselles. Il ne possède aucun vertu bactéricide et n'a pas d'effet sur les odeurs.



### Recette de la poudre libre matifiante pour le teint

#### Ingrédients :

- 25 ml de talc naturel enrobé
- 3 cuillères TAD d'acif touche de douceur
- 7 cuillères TAD de poudre de riz micronisé bio
- 2 cuillères PINCH d'oxyde minéral marin
- 4 cuillères DASH d'oxyde minéral jaune
- 18 gouttes d'extrait aromatique de melon

#### Préparation :

- 1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres et écrasez-les soigneusement à l'aide d'un pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir une couleur homogène. Astuce : vous obtiendrez un meilleur résultat en broyant les poudres au moulin à café pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes. Plus vous mélangez longtemps, plus la couleur se développera.
- 2/ Ajoutez ensuite l'extrait aromatique de melon puis mélangez de nouveau quelques minutes au pilon ou pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes au moulin à café.
- 3/ Transférez la préparation dans votre poudrier.

### Recette du blush compact

#### Rosy

#### Ingrédients :

- Talc cosmétique enrobé : 6 pelles de 2 ml
- Oxyde minéral Bleu : 2 cuillères DROP
- Cuillères DROPO
- Oxyde minéral Rouge : 1/2 cuillère PINCH
- Oxyde minéral Rose : 2,5 pelles de 2 ml

- Macérât huileux de Vanille BIO : 0,2 ml  
- Beurre de Karité BIO : 0,2 ml

#### Préparation :

- 1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres (talc cosmétique + oxydes) puis broyez-les soigneusement à l'aide du pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir un mélange de couleur homogène.
- 2/ Versez ensuite la préparation dans une cuillère à café de beurre de karité.

**Astuce :** plus vous mélangerez longtemps, plus la couleur se développera.

- 3/ Dans une cuillère, transférez le mélange de vanille.

#### Si vous n'avez pas de balance :

- 3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux une cuillère à café de beurre de karité. Retirez du feu puis prélevez le volume nécessaire de beurre avec une petite gradiette de 2 ml puis transférez-le dans la cuillère contenant le macérat de vanille.

#### Si vous avez une balance :

- 3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux la quantité exacte de beurre de karité. Retirez du feu puis transférez-le dans la cuillère contenant le macérat de vanille et la fragrance charlotte aux fraises.

4/ Versez ensuite le mélange fondu dans les poudres préalablement broyées, puis mélangez sans attendre et soigneusement le tout pendant quelques minutes à l'aide du pilon.

5/ Transférez la préparation dans votre godet et compacterez-la à l'aide de la presse de compactage et d'un emporte-pièce. Astuce : si votre préparation se compacte difficilement dans le godet, retransferez-la dans le mortier puis écrasez-la avec la cuillère plusieurs minutes avant de réessayer.

## NAUSÉES : LES RECETTES NATURELLES POUR LES CALMER

Déséquilibre, mal des transports ou encore reflux provoquent souvent des sensations d'inconfort au niveau de l'estomac qui vont parfois jusqu'à la nausée. Découvrez les remèdes maison qui pourront vous soulager.

### Une compresse froide dans le cou

Appliquez une compresse (un gant de toilette) froide à l'arrière de votre cou pour vous aider à combattre la nausée. C'est encore plus efficace si vous adoptez la position suivante : assise par terre, contre un mur, les genoux pliés et la tête entre les genoux. Respirez bien profondément pour ne pas court-circuiter l'oxygène.

### De la menthe sur les gencives

L'alcool de menthe est une solution alcoolique d'huile essentielle de menthe, une HE connue pour son efficacité contre les nausées, le mal des transports et les migraines.

Imbibez un coton-tige de quelques gouttes d'alcool de menthe et frottez vos gencives avec le coton. Recommandez plusieurs fois si nécessaire. Si vous n'avez pas de coton-tige, lavez-vous soigneusement les mains, mettez l'alcool de menthe sur le bout du doigt et frottez les gencives délicatement.

### Une tisane au gingembre

Le gingembre favorise la production d'enzymes digestives qui aident à neutraliser l'acidité gastrique.

Il contient également des phénols qui ont un effet sedatif sur la muqueuse de l'estomac.

Râpez de fines tranches de gingembre frais dans l'équivalent de deux tasses d'eau bouillante. Laissez infuser pendant 3 à 5 minutes avant de boire. Si le goût vous semble trop fort, vous pouvez ajouter une cuillère de miel.

### Des granules homéopathiques

Si les nausées s'accompagnent de migraines : Iris versicolor 9 CH

Si elles sont soulagées par l'air frais : Tabacum composé

Si elles sont calmées par les vomissements : Nux vomica 9 CH

En cas de faiblesse ou de dégoût aggravé par les mouvements ou la vue des aliments : Colchicum 9 CH

Prenez 2 à 3 granules, avant les repas et lors des nausées (jusqu'à 8 fois par jour).

### Du pain trempé de lait

Le pain absorbe l'excès d'acidité de l'estomac tandis que le lait tapisse les parois. C'est un remède particulièrement indiqué lorsque la nausée est provoquée par des médicaments.

Faites chauffer 20 cl de lait, sans le faire bouillir. Versez dans une assiette creuse. Emiettez dedans une tranche de pain que vous aurez préalablement beurrée. Mangez doucement.

# DES OMÉGA-3 CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

Ils seraient efficaces contre la dépression, l'insomnie ou encore l'épilepsie : voilà maintenant qu'une récente étude américaine affirme que les oméga-3 seraient également utiles pour lutter contre le cancer de la prostate.

Les oméga-3, ce n'est que du bon pour notre santé : consommés régulièrement en petite quantité, ils seraient efficaces pour prévenir les crises d'épilepsie, améliorer la qualité du sommeil, lutter contre le cholestérol, mais aussi contre la dépression post-partum. Bref, pas question de s'en priver !

Une nouvelle étude américaine, publiée dans la revue scientifique *Journal of Pharmacology and Experimental Therapeutics*, apporte aujourd'hui une nouvelle étude aux oméga-3 : selon les chercheurs de l'Université de Washington, ils seraient également utiles pour prévenir le cancer de la prostate.

### Surimi et escargots

Ainsi, les acides gras présents dans l'huile de colza, de soja, de noix, mais aussi dans le saumon, le hareng, le maquereau, les escargots, la mâche ou encore le surimi stimuleront un récepteur présent



au niveau de la prostate dont le rôle est de réguler le nombre de cellules cancéreuses et d'éviter leur prolifération. « Ces travaux ouvrent la voie vers de nouveaux médica-

ments destinés à lutter contre le cancer de la prostate », explique Kathryn Meier, professeure de pharmacologie à l'Université de Washington. Nous ne pouvons

que conseiller aux hommes de consommer davantage d'oméga-3, sous forme alimentaire ou même sous forme de compléments alimentaires. »



## PRÉVENTION DU CANCER : LES CÉRÉALES COMPLÈTES SONT VOS AMIES

Découvrez les bienfaits des céréales complètes et comment elles aident à se protéger du cancer.

Oui, car elles contiennent plus de fibres qui vont favoriser le transit intestinal et ainsi limiter le temps d'exposition des muqueuses intestinales aux substances cancérogènes issues de notre alimenta-

tion. Les céréales complètes (pain complet, pâtes complètes, notamment) participent ainsi à la prévention du cancer colorectal.

La version complète est également plus riche en minéraux et oligoéléments. Choisissez-les bio, si possible (les céréales de l'agriculture traditionnelle sont conservées dans des silos où l'on utilise des pesticides), à fortiori pour les enfants.

Optez pour des mélanges de céréales (type muesli) afin de bénéficier des caractéristiques nutritionnelles des différentes céréales.

Choisissez-les brutes (sans addition de sucre ni de matières grasses).

## LES EXCITANTS SONT LES ENNEMIS DE NOS NUITS

Il arrive d'avoir des problèmes de sommeil. Cycle perturbé et réveils nocturne peuvent engendrer une grande fatigue. Et cela venait de votre alimentation ?

Qu'il s'agisse de café du matin et un expresso en fin de repas à midi, mais après, mieux vaut limiter sa consommation. Et cela vaut également pour le thé (théine) ou les sodas à base de cola.

La caféine ultra excitante qu'ils renferment agit directement sur le système nerveux. En plus, en augmentant le rythme cardiaque, la tension artérielle, elle peut vous tenir en éveil plusieurs heures et engendrer des réveils nocturnes. Attention également au chocolat : la théobromine qu'il contient a les mêmes effets que la caféine si on le consomme en grande quantité. Deux carrés par jour maxi, c'est bien. Et au

déjeuner avec le café, c'est mieux qu'après le souper.

### Quels sont les aliments prosommeil ?

Les féculents, comme les pâtes, le riz complet, les pommes de terre, le pain complet..., sont souvent décrits comme des facilitateurs du sommeil. Leurs sucres complexes stimulent la sécrétion d'insuline, qui favorise l'assimilation de tryptophane (un acide aminé). Le système nerveux et sa transformation en sérotonine (la molécule qui régule le cycle veille-sommeil). Une ration de féculents le soir augmente ainsi les phases de sommeil lent, particulièrement réparatrices.

Par ailleurs, le petit verre de lait tiède qui aide à trouver le sommeil n'est pas une légende. Source de tryptophane, le lait mais aussi les yaourts participent à la synthèse de la sérotonine, un neuromédiateur qui régule notre humeur et nous prépare au sommeil. Une substance également présente dans l'œuf, la noix de coco, la dinde, le poulet, le foie de poulet, les noix... Quant aux tisanes, elles ont aussi de réelles propriétés relaxantes. Une heure avant de vous coucher, versez de l'eau bouillante sur des feuilles de tilleul, vervaine, camomille, passiflore, fleur d'oranger ou mélisse, et laissez infuser au moins cinq minutes. Puis, ajoutez une touche de miel de tilleul avant de servir : le miel permet une bonne digestion des aliments et le tilleul, sédatif nerveux, favorise le sommeil.



## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Accord de pêche UE-Maroc: «la décision du Tribunal européen a confirmé que le passage en force ne mènera nulle part»

Le responsable des relations extérieures du Front Polisario, M'hamed Khaddad, a indiqué jeudi que «la dernière décision du Tribunal de l'Union européenne a fait passer un message très clair sur la force du droit international et que le passage en force ne mènera nulle part», tout en mettant en garde contre l'extension de l'accord de pêche UE-Maroc aux territoires sahraouis qui fera l'objet d'un nouveau recours devant les juridictions de l'UE. Le responsable sahraoui, également coordinateur avec la Minurso, a affirmé, dans un communiqué parvenu à l'APS, que «la décision du 19 juillet 2018 émanant du Tribunal de l'UE a réitéré pour la troisième fois que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et son espace maritime» et consacre «à nouveau le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et la nécessité de son consentement pour tout accord applicable à son territoire et ses ressources naturelles». Relevant que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale, fruit de la longue résistance sahraouie contre les diverses formes d'occupation étrangère, le Tribunal de l'UE a souligné que «le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Royaume du Maroc» et que «l'expression zone de pêche marocaine ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental», a poursuivi le communiqué.

Selon la même source, le Tribunal a exclu de manière catégorique, toute possibilité pour l'Union européenne d'inclure le Sahara occidental dans ses accords avec le Royaume du Maroc, car une telle inclusion constituerait une violation grave et manifeste du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et de son consentement.

Cette décision du Tribunal de l'UE intervient à la suite du recours du Front Polisario en mars 2014 contre l'accord de pêche signé entre l'UE et le Maroc en ce qu'il s'appliquait dans les eaux dépendantes du Sahara occidental, a fait savoir M. Khaddad. Tout en évoquant l'annonce faite récemment par la Commission européenne d'avoir signer un nouvel accord de pêche avec le Maroc, incluant les eaux territoriales sahraouis, M'hamed Khaddad a souligné que «la décision du Tribunal européen a fait passer un message très clair sur la force du droit international, et que le passage en force ne mènera nulle part».

### Le Front Polisario compte engager un recours devant les juridictions de l'UE

Le coordinateur sahraoui auprès de la Minurso a affirmé que le Front Polisario continue à suivre l'évolution du dossier, étant donné que l'accord en question doit être encore entériné par le Parlement européen. «Si ce mécanisme d'extension de l'accord était effectivement conclu, nous engagerions un nouveau recours devant les juridictions de l'Union européenne», a-t-il précisé. Selon M. Khaddad, les avocats engagés par le Front Polisario travaillent actuellement sur le recours en responsabilité contre la Commission. «Compte tenu de l'obstination européenne, le préjudice réclamé se chiffre en centaines de millions d'euros», a-t-il fait savoir. La Commission européenne et le Maroc ont annoncé le 20 juillet la conclusion d'un nouvel accord de pêche incluant les eaux territoriales du Sahara occidental, en violation de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du février 2018. La grande chambre de la CJUE avait jugé que les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental ne relèvent pas du champ d'application territorial de l'accord UE-Maroc. La même Cour avait invalidé en 2016 les accords commerciaux UE-Maroc pour leur inclusion des territoires occupés du Sahara occidental, car ils ne respectaient pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui comme le stipulent les résolutions des Nations Unies.

## ONU-SOUDAN DU SUD L'ONU salue la signature d'un accord au Soudan du Sud

Stephane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, a salué jeudi la signature à Khartoum, par certaines parties, de l'accord relatif aux questions de gouvernance non réglées et l'a qualifiée d'«étape sur la voie du processus de paix au Soudan du Sud».

Cependant, M. Dujarric a déclaré que la signature, mercredi, par certaines des parties qui participent aux négociations dans la capitale du Soudan laissent d'autres parties en proie à «des préoccupations en suspens qui ne sont pas encore résolues». «La Mission de l'ONU au

## MALI:

# Plus de 8 millions de Maliens aux urnes demain pour l'élection présidentielle

Plus de huit millions d'électeurs maliens sont appelés aux urnes demain pour choisir leur nouveau président parmi les 24 candidats en lice dont le président sortant, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et le chef de l'opposition, Soumaïla Cissé, qui ont dorénavant déjà promis d'œuvrer pour mettre fin définitivement à l'insécurité dans des régions du Nord et du centre du Mali.

La campagne électorale pour le scrutin présidentiel s'achèvera vendredi soir dans un contexte de forte concurrence entre les différents candidats qui avaient multiplié durant trois semaines les initiatives et les actions de proximité afin de convaincre les Maliens d'adhérer à leurs projets de société et de se rendre massivement aux bureaux de vote le jour du scrutin.

Les 24 candidats en lice pour le scrutin du 29 juillet avaient mobilisé tous les moyens d'information et de communication, notamment les médias et les réseaux sociaux, pour présenter aux populations leurs programmes électoraux, ont rapporté des titres de la presse malienne.

Les premiers résultats de la présidentielle sont attendus dans les 48 heures, les résultats officiels provisoires le 3 août au plus tard.

Et, le 12 août, un éventuel second tour.

La campagne électorale a été marquée par une polémique sur les listes électorales.

L'équipe de Soumaïla Cissé, largement battu au second tour par M.

Keïta en 2013, évoque des divergences entre le fichier ayant servi à l'établissement des cartes d'électeurs et celui mis en ligne, qui comprend selon elle des doublons, des électeurs et des bureaux de votes fictifs.

«Il n'y a pas deux fichiers, il y a un seul fichier», a assuré le ministre de l'Administration territoriale, Mohamed Ag Erlaf, expliquant les anomalies par un problème de serveur informatique.

La communauté internationale, présente avec la Mission de l'ONU (Minusma) et la force Barkhane, attend de cette élection la pleine mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali signé à Alger en mai-juin 2015. En dépit des étapes importantes franchies depuis la signature de l'accord inter-malien, les violences «terroristes» ont persisté et se sont propagées du nord vers le centre et le sud du pays, sous état d'urgence quasi-sans interruption depuis novembre 2015, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Le Mali a vu le nord de son territoire tomber en 2012 sous la coupe de groupes terroristes chassés par la suite par une intervention internationale en 2013.

### Sécurité, espoir, éradiquer le terrorisme... : la campagne des candidats

Accusé par ses adversaires, dont des anciens ministres, d'avoir «échoué» à stabiliser le pays, le président Keïta, souvent désigné par ses initiales, IBK, assure «faire avancer le bateau Mali», dans des circonstances particulièrement difficiles.

«Aujourd'hui, il n'y a plus de belligérence au Mali», a-t-il affirmé à des jour-



nalistes dans l'avion qui le ramenait d'une tournée électorale auprès des diasporas maliennes de trois pays d'Afrique centrale. Il y a des poches de violence, des résidus de terrorisme, car ni Serval ni Barkhane n'ont pu bouturer dehors l'ensemble des terroristes», a-t-il souligné.

Elu président le 11 août 2013, 77,6% des voix au second tour, Ibrahim Boubacar Keïta a en outre assuré qu'il n'est pas intéressé par le «pouvoir pour le pouvoir», se disant engagé dans la course à la magistrature suprême pour obtenir un deuxième mandat qui va lui permettre de finaliser ce qu'il avait déjà commencé.

«Ce qui est le plus important pour moi, c'est l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale et sa mise en œuvre, le développement. Quand vous voyez la route à quatre voies, c'est ça le développement. C'est que je souhaite surtout au Mali», a-t-il soutenu. De son côté, le chef de l'opposition, qui a choisi pour slogan «Ensemble restaurons l'espoir», insiste sur «l'urgence à sauver le Mali», tandis qu'un autre candidat, le richissime hoameen d'affaires Aliou Boubacar Diallo, a indiqué après une attaque à main armée cette semaine contre un convoi de son équipe de campagne au nord de Bamako, que l'insécurité constitue «la première préoccupation des Maliens».

Parmi les principaux prétendants figure aussi l'ancien chef du gouvernement de transition, Cheick Modibo Diarra (avril-décembre 2012), un astrophysicien de métier, auquel s'est rallié un ancien Premier ministre.

Sont également en lice, parmi les 24 candidats, dont une seule femme, le maire de Sikasso (sud), Kalifa Sanogo, l'ex-Premier ministre Modibo Sidibé, l'ancien ministre et militaire Moussa Sinko Coulibaly, ainsi que des hauts fonctionnaires internationaux.

Face au risque que le scrutin ne puisse se tenir sur une partie du territoire, plus de 30.000 membres des forces de sécurité et de défense ont été mobilisés pour la protection des candidats en campagne et les opérations de

vote, selon le ministère de la Sécurité intérieure.

Dans les régions du nord du pays, où l'Etat est peu ou pas présent, les groupes politico-militaires signataires de l'accord de paix doivent également contribuer à la sécurisation du vote.

### Des observateurs de plusieurs organisations internationales

Pour lever toutes sortes d'équivoques, le Premier ministre malien a annoncé l'ouverture de l'observation de toutes les phases de l'élection, y compris à la centralisation, à la participation de toutes les organisations internationales, dont l'Union africaine, l'Union européenne, la Minusma (mission onusienne), la CEDEAO et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

«Leurs observateurs pourront assister en même temps que les représentants des candidats à la centralisation des résultats», a précisé M. Maiga.

De son côté, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Amadou BAH, a souligné que le fichier électoral est fiable pour servir de base à l'organisation des élections de 2018.

Ce fichier comportait, a-t-il mentionné, 8 000 462 électeurs pour 23 041 bureaux de vote, tout en assurant que «le Mali a créé les conditions pour des élections apaisées et il est de la responsabilité de chaque acteur de faire en sorte que cet objectif soit atteint».

La Commission électorale compte au sein de ses structures déployées à travers le pays 4 788 membres permanents en plus du personnel d'appui et des agents de sécurité, a-t-il fait savoir.

S'agissant de la supervision de cette élection, l'Union africaine a annoncé avoir sollicité Thomas Yayi Boni, ancien président du Bénin ayant une longue expérience dans le domaine.

La mission d'observation de l'UA sera associée aux 80 autres observateurs de l'Union européenne ayant à leur tête Mme Cécile Kyenge, alors que celle de l'OIF elle sera conduite par Dileita Mohamed Dileita.



Soudan du Sud continuera à surveiller les discussions en cours afin que toutes les parties évoquent à un accord de paix véritablement inclusif et durable», a dit M. Dujarric. Le Soudan du Sud a déclaré son indépendance vis-à-vis du Soudan en 2011 et la guerre civile a éclaté deux ans plus tard lorsque le président Salva Kiir Mayardit a limogé le vice-président Riek Machar. Les combats n'ont pas cessé depuis cette période. Plus de 2,2 millions de personnes ont été déplacées à cause des violences.

**PALESTINE****Les autorités palestiniennes appellent à faire cesser les attaques acharnées contre Al-Aqsa**

Le ministre palestinien des Waqf et des Affaires religieuses, Youssef Adeis, a appelé hier le monde arabo-musulman et la communauté internationale à œuvrer d'urgence pour arrêter les attaques enragées des forces d'occupation israélienne contre la Mosquée Al-Aqsa.

L'appel du ministre intervient quelques heures après l'agression de Palestiniens ayant accompli la prière du vendredi à Al-Aqsa, par des soldats israéliens qui ont fait irruption dans l'esplanade de la mosquée et lancé des bombes lacrymogènes sur les fidèles.

"La mosquée Al-Aqsa fait face à une vague d'agressions qui est la plus violente depuis 1967", a prévenu M. Adeis, faisant état d'"irruptions quotidiennes, oppression et arrestation des fidèles, vol des pierres et interdiction des opérations de restauration des murs de la mosquée qui se trouvent dans un état de délabrement avancé à cause des fouilles israéliennes".

Selon le responsable palestinien, "si l'occupant se montre aussi arro-



gant, c'est surtout à cause du couvert politique fourni par les Etats-Unis qui ont reconnu Al-Qods comme

capitale de l'Etat hébreu, et du silence de la communauté internationale".

**SYRIE:****L'armée syrienne reprend le contrôle entier sur la province de Quneitra**

L'armée syrienne est sur le point de reprendre vendredi le contrôle total sur la province de Quneitra, au terme d'un offensive contre les groupes terroristes qui avait été entamée il y a une semaine dans cette localité du sud ouest du pays proche du Golan occupé.

Selon l'agence Sana, l'annonce de la ville de Quneitra comme une ville vide du terrorisme, interviendra dans les prochaines heures, alors que le drapeau de la République arabe syrienne avait été déjà hissé sur la place de Tahrir au centre de la ville libérée.

Des membres de l'armée syrienne et des populations de la ville sont sortis vendredi exprimés leur grande satisfaction devant l'entrée des unités de l'armée syrienne dans la ville de Quneitra et sa sécurisation brandissant des portraits du

président al-Assad et l'emblème national syrien, a rapporté Sana.

Les habitants de cette province sont venus réitérer leur soutien à l'armée dans la poursuite de sa lutte contre le terrorisme pour libérer l'ensemble du gouvernorat et chaque parcelle

lourdes, ces terroristes seront transférés vers la province d'Idlib.

«Jusqu'à présent seulement 3% du territoire reste aux mains des terroristes puisque le reste de la province a entièrement été libéré par l'armée syrienne.

Les négociations sont en cours pour que l'armée et les terroristes déployés dans le Nord-Ouest (situé non loin du Golan occupé) s'accordent», ont rapporté d'autres médias locaux.

Par ailleurs, les militaires syriens ont encerclé, selon Sana, les terroristes dans le sud-ouest de la province de Deraa et coupé les voies principales de transfert d'armes depuis le Golan occupé. Après des attaques d'une grande ampleur, les militaires syriens ont contraint les terroristes à s'enfuir vers le sud-ouest de Deraa, a précisé l'agence

syrienne. La même source fait état de vastes attaques de l'armée syrienne depuis l'axe du Nord contre les fiefs des terroristes de Daech dans la région de Hawz al-Yarmouk. Lors de cette opération, l'armée syrienne a repris le contrôle de Tal al-Jomou, l'une des hautes stratégiques de la région. Des dizaines de terroristes ont été tués ou blessés au cours de cette opération qui s'est soldée aussi par la reprise du district stratégique de Tasil, fait savoir l'agence syrienne. Plus de 2700 kilomètres carrés d'une zone de la province de Deraa qu'occupaient les éléments de Daech sont désormais sous contrôle de l'armée syrienne. Plusieurs villes et villages situés dans le sud-ouest de la province de Deraa ont été également libérés des terroristes de Daech.

**CORÉE DU NORD:****Début de l'opération de restitution des dépouilles de soldats américains tués dans la guerre**

La Corée du Nord a commencé à restituer aux Etats-Unis les dépouilles de soldats américains tués pendant la guerre de Corée (1950-1953), comme s'était engagé à le faire Pyongyang lors du sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong Un, a annoncé la Maison-Blanche jeudi soir. Un avion de l'US Air Force «contenant les dépouilles de soldats tombés au combat a quitté Wonsan en Corée du Nord» pour les rapatrier, a écrit la présidence américaine dans un communiqué.

Il doit les transférer sur la base aérienne d'Osan, en Corée du Sud, «où une cérémonie formelle de rapatriement aura lieu le 1er août», a-t-elle ajouté, sans préciser le nombre de

dépouilles concernées. Des médias avaient fait état ces derniers jours de 50 à 55 «lots» de restes humains pour ce début de rapatriement.

«À leur réunion historique» le 12 juin à Singapour, le président américain et le dirigeant nord-coréen «ont fait un pas courageux pour parvenir à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, pour transformer les relations entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, et pour instaurer une paix durable», a souligné la Maison Blanche. «Aujourd'hui, le président Kim remplit une partie de l'engagement qu'il a pris auprès du président de restituer nos soldats américains tombés. Nous sommes encouragés par les actes

de la Corée du Nord et cette séquence favorable à un changement positif», a-t-elle ajouté.

Selon Washington, il s'agit d'une «première étape significative pour reprendre le rapatriement» et «les opérations de terrain en Corée du Nord afin de retrouver les quelque 5.300 Américains qui ne sont jamais rentrés à la maison». L'opération, qui s'est déroulée vendredi en heure locale coréenne, coïncide avec une date symbolique: le 27 juillet marque le 65e anniversaire de l'armistice qui avait mis un terme au conflit de 1950-1953, même si aucun traité de paix formel n'a jamais été conclu entre les belligérants.

**RUSSIE/ÉTATS-UNIS**  
**Poutine dit être «prêt à se rendre à Washington» et avoir invité Trump à Moscou**

Le président russe Vladimir Poutine s'est dit vendredi «prêt à se rendre à Washington» pour rencontrer Donald Trump et a assuré avoir invité le président américain à Moscou, après un premier sommet qui a provoqué un torrent de critiques aux Etats-Unis.

«Nous sommes prêts à inviter le président Trump à Moscou, il a cette invitation, je lui en ai parlé. Je suis prêt à me rendre à Washington», a déclaré M. Poutine lors d'une conférence de presse à Johannesburg en marge du sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). «Mais je le répète une nouvelle fois, (uniquement) si les conditions appropriées pour travailler sont mises en place là-bas», a-t-il prévenu.

Ces rencontres avec M. Trump sont «utiles», a-t-il déclaré. «Les contacts au plus haut niveau politique sont nécessaires», a-t-il souligné, assurant que les deux dirigeants «ne peuvent pas discuter de tout par téléphone». Initialement envisagé pour l'automne à Washington, le prochain sommet Trump-Poutine aura finalement lieu «l'année prochaine», a annoncé mercredi la Maison Blanche. M. Poutine a évoqué vendredi «des possibles contacts lors de forums internationaux» alors que les deux présidents sont attendus à des sommets en novembre, dans le Pacifique (Apec) puis en Argentine pour le G20.

Le 16 juillet à Helsinki, MM. Poutine et Trump ont affiché une unité au cours de leur conférence de presse commune, notamment sur les accusations d'ingérence russe dans la présidentielle américaine, rejetées par Moscou.

**COLOMBIE:**  
**L'armée tue un membre de la direction de l'ELN dans le Nord**

Un membre de la direction de l'Armée de libération nationale (ELN), la dernière guérilla active en Colombie, a été tué lors d'opérations militaires dans le nord du pays, après son retour du Venezuela où il s'était caché, a annoncé hier le ministère de la Défense.

Jacobo Acuña, connu sous le surnom de «Samuel», a fait partie du groupe armé pendant 30 ans et a dirigé trois de ses fronts dans les départements d'Antioquia (nord-ouest) et de Bolívar (nord). «Samuel (...) faisait partie de la direction nationale de cette guérilla et aujourd'hui il a été neutralisé à San Pablo» (département de Bolívar), a affirmé le ministère sur son compte Twitter.

L'opération contre le guérillero s'est déroulée après son «retour de sa cache au Venezuela», a précisé la même source.

Jacobo Acuña est notamment soupçonné d'avoir assassiné deux religieux dans le département de Norte Santander (frontalier avec le Venezuela) et de l'enlèvement de 60 personnes à Bolívar. En plein conflit, l'ELN et le gouvernement colombien, négocient à La Havane un accord de paix similaire à celui qui a mené la guérilla des FARC au cessez-le-feu, et à se convertir en parti politique. L'ELN, qui a pris les armes contre l'Etat en 1964, compte quelque 1.500 combattants.

La Colombie connaît un conflit armé qui pendant une cinquantaine d'années a mêlé guérillas, groupes paramilitaires, agents d'état et narcotrafiquants.

FRANCE-ALGÉRIE

# Le Mucem bénéficie des collections du projet abandonné de musée d'histoire de la France et de l'Algérie

Le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) a bénéficié des collections du projet abandonné de musée d'histoire de la France et de l'Algérie, a-t-on appris mercredi de ses responsables.

La décision de transférer quelque 5.000 objets et documents, dont 3.000 écrits et une centaine de tableaux, pour une valeur de 2,6 millions d'euros, a intervenu lors d'une cérémonie de signature, mardi à Marseille, d'une convention entre le maire de Montpellier et le président du musée marseillais.

Les collections du projet de musée d'histoire de la France et de l'Algérie, finalement abandonné à Montpellier, ont été transférées au Mucem, à Marseille, ont annoncé le maire de Montpellier, Philippe Saure, et le président du musée marseillais, Jean-François Chouquet.

Malgré une pétition réunissant 4000 signatures françaises et algériennes, dont celles d'Edgar Morin, Jean Daniel, Fella), le soutien du président de l'Institut du monde arabe (IMA), Jack Lang, et les années de travaux scientifiques et d'aménagement, le conseil de l'agglomération de Montpellier, où le musée d'histoire de la France et l'Algérie devait établir domicile,

a décidé en 2014 l'abandon de ce projet et son remplacement par un centre d'art contemporain.

Le coût était estimé à 19 millions d'euros. «J'ai pris une décision politique et économique face à un dossier polémique et un projet qui n'aurait attiré que cinq visiteurs par jour», avait justifié le maire à l'époque.

L'objectif du musée, initié par l'ancien maire de Montpellier, Georges Frêche, était de permettre de croiser les mémoires et les regards, au travers d'objets en provenance d'Algérie, du 19esiècle à l'époque contemporaine. Il ambitionnait aussi de présenter «sans jamais dissocier» les deux mémoires.

La collection qui va être transférée au Mucem renferme une grande diversité typologique de pièces (photographies, cartes postales, affiches, peintures, objets, manuscrits, textiles) qui retracent l'histoire croisée de la France et de l'Algérie.

Le fonds de l'ancien musée de l'histoire de la France et de l'Algérie.



gérie pourra être consulté par le public et les chercheurs et sera diffusé largement au Mucem et dans d'autres lieux par le biais de publications, d'expositions et d'événements de programmation, a-t-on indiqué.

Le Mucem est un musée nation

nal français situé à Marseille qui a ouvert ses portes en juin 2013, au moment où Marseille était la Capitale européenne de la culture.

C'est un musée consacré aux civilisations de l'Europe et de la Méditerranée qui fonctionne comme un forum, un lieu de dé-

bats, où la programmation artistique et culturelle ainsi que les expositions permanentes et temporaires, s'articulent autour de grandes questions des société européennes et méditerranéennes, expliquent les responsables.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Wilaya : ain defla**  
**Daira : el-amra**  
**Commune : de arib**

### AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de arib wilaya de ain defla organise un concours sur titre en vue d'accéder au grade suivant.

GRADES	MODE RECRUTEMENT	NOMBRE DE POSTE OUVERTS	SPECIALITÉS DE DEMANDEES	SPECIALITÉ	STRUCTURE D'AFFECTION	AUTRES CONDITIONS
Architecte de l'administration territoriale	Concours sur titre	01	Les candidats titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent	architecture	APC Arib	

#### Constitution du dossier

- Demande manuscrite
- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou d'un titre reconnu équivalent avec le relevé de note de cursus pédagogique
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat visée par les services de CNAS pour l'expérience acquise dans le secteur privé
- Formulaire de renseignement rempli par le candidat
- Copie certifiée à l'original du document justifiant situation vis-à-vis au service national
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat
- Les délais d'inscription sont limités de 15 jours à partir de la parution cet avis dans la presse nationale
- Les dossier des candidats doivent être adressés à monsieur le président de l'assemblée populaire communal de la commune de Arib (bureau de personnel) par voie postale
- Note : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais et ne portant pas le cachet de la poste sera rejeté.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

#### DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

NIF : 40801500009094

Intitulée de l'opération : PACE tranche 2017 : entretien des routes nationales  
Entretien de la signalisation routière et élimination des points noirs sur routes nationales

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHE

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 04/2018 paru dans les quotidiens nationaux DK News et El Djazair El Djadida le 25/06/2018 et conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des travaux publics de la wilaya de Blida annonce l'attribution provisoire de projet suscité au :

Désignation du projet	Entreprise	NIF	Montant	Délai d'exécution	Note
PACE 2017 Fourniture et pose de 6.5 km de glissière de sécurité métallique sur : RN4 du pk 36+000 au pk 38+500 • RN29 du pk 13+600 au pk 14+500 et pk225+000 au pk 23+000 • RN164 du pk 4+000 au pk 5+000 et du pk 14+000 a pk 15+000	SARL KOUADRI ROUTES	000719008699151	22.044.750,00	90 jours	68.8
Fourniture et pose de la signalisation directionnelle • Dix huit(18) unités de panneaux de portiques en aluminium sur • Echangeur Beni Tamou PR 14 ; Echangeur Oued El Alleug PR 18 ,Echangeur Beni Mered PR 13	SARL KOUADRI ROUTES	000719008699151	8.568.000,00	60 jours	72.5

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya de Blida (Bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

## FÊTE DU BIJOU D'ATH-YENNI : Le bijou d'Ath-Yani (Tizi-Ouzou) «assure un rôle économique important pour la région»

Le bijou d'Ath-Yenni (Tizi-Ouzou) doit «assurer un rôle économique important pour la région et gagnerait à être placé sur les marchés extérieurs», ont souligné à l'unanimité les participants à la quinzième édition de la fête du bijou d'Ath-Yani, dont le coup d'envoi a été donné jeudi.

Organisée par le comité communal des fêtes, cette traditionnelle manifestation du bijou, intitulée «de bijou d'Ath-Yenni, patrimoine national à travers les âges», qui s'étalerai jusqu'au 3 août prochain, regroupe 91 participants venus de six wilayas du pays, Tébessa, Boumerdès, Oran, Tiaret, Sidi-Bel-Abbès et Tizi-Ouzou. 82 bijoutiers, dont 80 d'Ath-Yani, y exposent leurs différents produits.

Au-delà de son aspect culturel, «cette manifestation revêt un caractère économique important», ont affirmé les acteurs du secteur qui ont réitéré les difficultés auxquelles ils font face, à savoir l'approvisionnement en matière première et l'écoulement de leurs produits. «Nous faisons face à la pénurie des matières premières dont le corail et l'argent que nous n'arrivons pas à acquérir dans les circuits officiels, ce qui nous oblige à recourir au marché parallèle ou les prix sont élevés qui varient entre 300 000 et 700 000 DA le kilo», ont déploré plusieurs artisans exposants à cette manifestation. Une réalité, ajoutent-ils «qui se répercute sur le prix de revient des produits, et partant, de leur prix de vente». Donnant le coup d'envoi de la manifestation, le wali de Tizi-Ouzou, Mohamed Bouderbali, tout en rappelant «le rôle de l'artisanat dans la création de l'emploi dans la région», a relevé que «le développement de la bijouterie comme d'autres produits d'artisanat bénéficie d'un intérêt particulier des pouvoirs publics».

A titre illustratif, a-t-il indiqué, «au niveau de la wilaya, 92 artisans ont bénéficié d'une enveloppe financière qui avoisine 34. 000, 000 DA, par le fonds national de promotion de l'artisanat et des activités traditionnelles (FNPAAT), ainsi que de l'attribution de locaux à usage professionnel».

Aussi, a-t-il dit, «en complément à cette aide financière, une formation est dispensée aux artisans par le biais de la chambre de l'artisanat et des métiers. Cette formation est destinée à initier les concernées aux



méthodes de gestion». Evoquant les difficultés d'approvisionnement et d'écoulement soulevés par les artisans, M.Bouderbali a estimé que «le développement de l'artisanat dont la bijouterie est un des principaux éléments passe nécessairement par l'organisation des artisans qui doivent mutualiser leurs efforts de manière à pouvoir faire face à certaines difficultés, comme celle liée à l'approvisionnement et la commercialisation».

A ce propos, a-t-il suggéré «l'une des formules qui peut être appliquée serait la mise sur pied de coopératives ou d'associations de manière à rationaliser et maîtriser la production dans toutes ses étapes». De même, a-t-il ajouté que «l'organisation en métiers doit être complétée par un dispositif approprié à même d'aider à l'exportation des produits dont la qualité devra atteindre un niveau tel que leur placement ne pose pas de difficultés».

D'où, a-t-il souligné, «la nécessité de penser créer des labels qui seront décernés par des commissions techniques composées de maîtres artisans chevronnés» qui «permettront de soutenir la concurrence sur les marchés extérieurs ou le paramètre

qualité prix est recherché». De son côté, le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAME), Berki Abdelkrim a indiqué, pour sa part, que la solution pour les difficultés soulevées par les artisans est «la multiplication et la diversification des manifestations du genre pour endiguer les difficultés soulevées, notamment, la commercialisation».

Pour ce qui de l'approvisionnement, il a déclaré qu'«une convention a été signée avec l'Agence nationale de l'Or (AGENOR) pour laquelle un stand sera réservé à la maison de l'artisanat de Tizi-Ouzou pour la rapprocher des artisans».

A cette 15ème édition, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Acouchié, a rappelé que cette manifestation «est un évènement marquant de la vie économique et culturelle de la wilaya» en réitérant la disposition de l'APW à «l'accompagner et lui apporter tout le soutien nécessaire», invitant les artisans à se rapprocher des services concernés au niveau de l'Assemblée. Par ailleurs, l'ouverture de cette édition a été marquée par la visite d'une délégation de la commission européenne.

## Boubeker Hamsi dévoile son exposition «La terre est mon village»

Une reconstitution du mode de vie traditionnel des villages de Kabylie sublignant les costumes et les traditions populaires est proposée par l'artiste peintre algéro-belge Boubeker Hamsi dans sa nouvelle exposition, «La terre est mon village» inaugurée jeudi à Alger. Cette exposition qui se tient à la galerie d'art Baya du Palais de la culture Moufdi Zakaria a été organisée en collaboration avec le ministère de la Culture et l'ambassade de Belgique en Algérie. «La terre est mon village», qui s'inscrit dans la continuité d'un travail antérieur présenté en 2013, réserve plusieurs œuvres à la beauté des costumes traditionnelles et des bijoux des femmes de Kabylie où l'artiste peintre a choisi de réaliser des portraits de moyen format en mettant l'accent sur le détail des ornements. Boubeker Hamsi laisse libre cours à ses souvenirs d'enfance pour reconstituer des tranches de vie d'un autre temps dans les villages avec la technique qui lui est propre, proche de l'art naïf, reproduisant des dizaines de personnages haut en couleurs, tracés à l'encre de Chine, dans la même toile. L'artiste présente des toiles sur le quotidien des villages, la célébration des mariages et fêtes comme Yennayer, la cueillette d'olives et de fruits, la production d'huile d'olive ou encore les réunions des comités de villages. Une immersion dans l'univers féminin est également proposée par l'artiste qui explore l'intérieur des maisons anciennes, les ustensiles artisanaux, la cuisine et la préparation des fêtes, les rituels féminin autour des points d'eau, ainsi que la fabrication du beurre dans des œuvres intitulées «Essendu», «Les femmes kabyles», «Autour du ruisseau», «Les potières» ou encore «Pause culinaire». Un second univers plus masculin se décline dans tableaux comme «Autour du jeu de domino», «La Djemaa», ou encore «Le grand retour de chasse», des toiles racontant l'organisation des villages et le quotidien des habitants. Tracés à l'encre de chine, colorés avec minutie, les personnages multiples de Boubeker Hamsi relatent, comme dans un livre de contes, des tranches de vie rythmées par le marché, la pêche, la chasse, l'élevage et l'agriculture en plus de renseigner sur une grande maîtrise technique et une recherche iconographique. Installé en Belgique depuis la fin des années 1970, Boubeker Hamsi, musicien, chanteur, conteur et plasticien, a exposé son travail dans plusieurs pays d'Europe dont la Belgique, la France, l'Espagne, les Pays-Bas ou encore la Suisse. Il a reçu en 1993 le prix du Concours international de l'art naïf, avant de lancer la collection «Les mains de l'espoir» en 1994 qui a donné naissance à une grande initiative artistique pour la paix dans le monde.

APS

## CINÉMA Ouverture de la 11ème édition du Festival international du film arabe d'Oran

Le coup d'envoi de la 11ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a été donné, mercredi, en début de soirée à la salle ½ Maghreb d'Oran, en présence d'un grand nombre de figures du 7ème art national et arabe, des autorités locales et de représentants de missions diplomatiques arabes accréditées en Algérie.

Dans son allocution d'ouverture, le chef du cabinet du ministère de la culture, Ali Ardane, a souligné que ½ ce festival est devenu un espace privilégié d'échanges entre les professionnels du 7ème art et un rendez-vous incontournable pour les vedettes du cinéma algérien et arabe».

Pour cette 11ème édition, dix longs métrages, 14 courts métrages et 14 documentaires sont en compétition pour les différentes distinctions dont le grand prix du FIOFA, le ½ wihr d'or (lion d'or).

Dans la catégorie des longs métrages, l'Algérie participe avec deux films, ½ Nous n'étions des héros « de Nasredine Gueffifi, adapté de l'ouvrage d'Abdelhamid Benzine ½ le Camp » et ½ Jusqu'à la fin des temps « de Yasmine Chouikh.

Les autres œuvres en compétition proviennent du Maroc,

conviction d'oeuvrer pour le bien de la culture national et l'ouverture sur le 7ème arabe et mondial».

La cérémonie d'ouverture a été également marquée par des hommages rendus au comédien égyptien Mohamed Hanidi, au cinéaste algérien Farouk Beloufa, auteur du fabuleux ½ Nahla », traitant des débuts de la guerre civile au Liban et l'icône du cinéma et de la chanson arabe Chadia, tous deux disparus cette année.

Enfin, le film documentaire

enregistre une forte présence algérienne avec cinq films ½ Sur les traces des camps de concentration de Saïd Oulmi , ½ La bataille d'Alger un film dans l'histoire « de Malek Bensmail, ½ Souvenirs d'exil » de Mokhtar Bourka, ½ Des moutons et des hommes « de Karim Sayad et le film ½ la Bataille

d'Alger » de Salim Aggar.

Les organisateurs ont prévu des ateliers de formation qu'animeraient des spécialistes du 7ème art. La cérémonie de clôture aura lieu le 31 juillet courant. Elle sera marquée par la proclamation du palmarès de cette édition et la remise des prix aux lauréats.

## SOIRÉES DU RIRE DE RUSICADA : L'humoriste Seifeddine Bouha sème le rire à volonté à la place Marina

L'humoriste Seifeddine Bouha a offert jeudi soir au public nombreux de la place Marina à Stora, dans la wilaya de Skikda, du rire à volonté avec son monologue «Al Aouda» («Le retour») en ouverture des Soirées du rire de Rusicada. Le spectacle de Bouha a «zigzagué» de l'ironie à l'autodérision et jonglé de sujet en sujet dans un jeu très espionné pour évoquer des scènes de la société. L'artiste a traité avec beaucoup d'humour les mésaventures d'un jeune chômeur qui se présente au domicile des parents de sa dulcinée pour demander sa main, mais se trouve abasourdi par «les exigences du mariage», devant une assistance qui se tordait de rire. Pour le public de la place Marina, ces manifestations «familiales par excellence» sont les bienvenues dans la mesure où elles contribuent à animer la scène culturelle locale et à animer les soirées des estivants. Devant se poursuivre jusqu'au 1er août prochain, les Soirées du rire de Rusicada proposent au public de découvrir et d'apprécier, entre autres, les artistes Hamza Khelalfa, Kamel Bouchelit, le duo Kamel et Fouad et l'artiste Mourad Saouli.

# Programme de la soirée

TF1 20:00

**Alerte contagion**

Réalisateur : Janice Cooke  
Avec : David Gyasi, Claudia Black



Alors que le nombre de victimes de l'épidémie ne cesse d'augmenter, Léo Greene diffuse des images de ses amies décédées à l'intérieur de la zone de quarantaine. Jake tente de contenir une foule désespérée, tenaillée par la faim. Lex et le docteur Lommers ne sont pas d'accord sur la manière d'acheminer de la nourriture pour la population qui vit recluse derrière le cordon sanitaire. Lommers décide de distribuer une grande quantité de vivres à la population et charge Lex de la distribution, mais le gang de Trey fait capoter l'opération. De son côté, Katie poursuit son enquête : elle veut découvrir la vérité sur cette incroyable catastrophe...

france 2 19:55

**Fort Boyard**

DIVERTISSEMENT 27 saisons / 110 épisodes



L'équipe joue pour l'association Naevus 2000, qui regroupe des patients atteints par la malformation rare cutanée du naevus géant congénital, ainsi que des parents d'enfants concernés. Cette maladie se présente sous la forme d'un grand grain de beauté, pouvant recouvrir jusqu'à 90% de la surface corporelle d'un nouveau-né. Les risques sont la dégénérescence en mélanome. A 53 ans, Nathalie Simon, animatrice et marraine de l'association participe pour la cinquième fois à «Fort Boyard». Grégory Mallet, champion de natation et parrain de l'association, découvre quant à lui le Fort pour la première fois. Ils sont accompagnés par Laure et Florent Manaudou, Camille Lacourt et Vincent Cerutti.

france 3 20:00

**Commissaire Magellan**

Réalisateur : Emmanuel Rigaut  
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy



La fête bat encore son plein lors du traditionnel bal des pompiers de la caserne de Saignon quand le lieutenant Larivert décide de quitter les lieux pour dormir un peu. Mal lui en prend, car en arrivant à son appartement, le malheureux reçoit un coup sur le crâne. L'arme du crime : un marteau. L'officier ne s'en relèvera jamais. S'agit-il d'un règlement de compte amoureux ou d'une rivalité professionnelle exacerbée ? Accompagné de Selma, le commissaire Magellan se rend immédiatement sur les lieux. Tous deux mènent leurs interrogatoires avec circonspection, car il n'est jamais évident de pointer du doigt un soldat du feu...

CANAL+ 20:00

**Football / Match amical**

SPORTING CLUB PORTUGAL (PRT) / MARSEILLE (FRA)



Un mois après la reprise de l'entraînement, les Marseillais veulent savoir où ils en sont physiquement. Cette rencontre amical face au Sporting Portugal, troisième du championnat portugais la saison passée, se pose comme un bon test pour les hommes de Rudi Garcia. Les partenaires de Morgan Sanson trouveront en face d'eux le gardien italien Emiliano Viviano arrivée au Sporting cet été en provenance de la Sampdoria Gênes. Pour leur dernier match de préparation, les Marseillais affronteront les Anglais Bournemouth le 4 août prochain avant de débuter la saison le 10 août au Stade Vélodrome face à Toulouse.

M6 20:00

**NCIS : Nouvelle-Orléans**

Réalisateur : LeVar Burton  
Avec : Daryl Mitchell, Kelly Hu



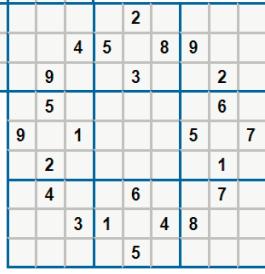
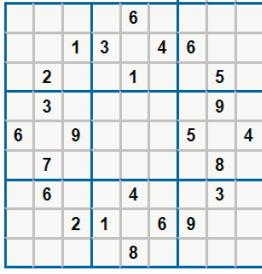
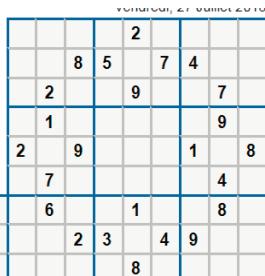
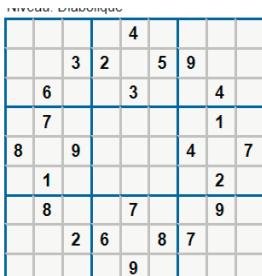
Patton doit travailler avec son ex-femme, le docteur Anna Yoon, dont le programme de stimulation cérébrale, destiné aux vétérans souffrant de stress post-traumatique, a été piraté. Un homme s'est en effet mis à tirer sur la foule. Il semble qu'il ait été un patient de l'institut de recherche dans lequel travaille Anna Yoon. Celle-ci reconnaît étudier une nouvelle approche pour soigner les soldats qui présentent des troubles psychologiques liés à ce qu'ils ont vécu sur le terrain. Une analyse poussée révèle que le Marine qui a tiré avait une activité cérébrale exacerbée au moment où il a accompli son geste. Si son implant avait fonctionné, elle aurait dû être inhibée...

## Jeux

**Samouraï-Sudoku N°1930**

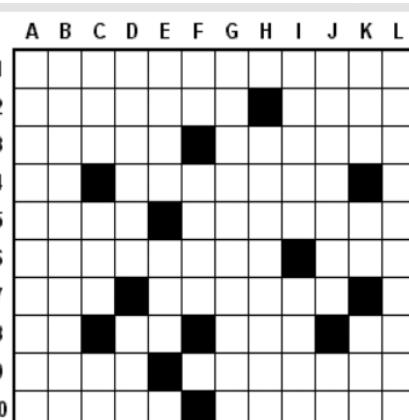
*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*

**Horizontalement:****Verticalement:**

- 1- Emotion admirative
- 2- Effleura affectueusement - Dessert pour ur-sidés
- 3- Inflammation du conduit auditif - Cogne
- 4- Para - Mesura la propriété
- 5- Fabrique d'étués - Déint
- 6- Emergence - Ralleras
- 7- Affirmation - De l'argent pour la chimie - Refus net - Rencontre
- 8- Titre de souverain - Décommander
- 9- Estonie en V.O. - Envolees

- A- Vert
- B- Empaille
- C- Sélection - Ne reconnaît pas - Brillant exécutant
- D- Chef cosaque - Technique raffinée
- E- Gravelouse - Pays de dunes
- F- Habitudes - Esprit du foyer
- G- Veste ceinturée
- H- Escoptons
- I- Distrait - Méteil de sortie
- J- Animaux fabuleux - Élu normand
- K- Dispose - Caché - Helminthe
- L- Appareils de levage

**Mots croisés N°1930**

## Zenreurs



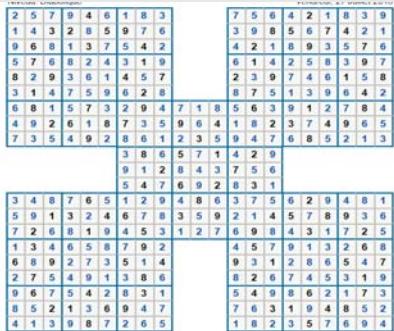
## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°630*

voisins de leur belle mer fin de voie	maladroit desserrent	jamais parue folles	bati solidement traditions	enfoncés dans l'eau	thymus du veau page de quotidien	flemme
				scintillera se rendra		
creux			vase à cendres abri de campeur	argent du chimiste monsieur à Londres	très court fourreur	gros véhicule
titre anglais				répandus ça et là endroits à visiter	démonstratif confitaires	
palpait						
procédes de chef						
facteur sanguin règle de foi		floue de Sibérie offre offerte	sélection le jour qui suit		hallucinogène vieil accord	engagements
hirondelle d'hier lit difficilement			logeur dégage			
			fraîche enfermerai			
adversaires libérant le cheval					vases de labo perfectionnées	
					commodes élancées	
il rosit le matin	système de caste paralysé	aqacera dieu soleil	effectif inquiète			point de la rose penchant
mauvaise soupe	lentilles poissons migrateurs	365 jours chef-lieu du Pas-de-Calais	moulure saillante négation	five o'clock connu		hélium en symbole
ici causer du dépôt	aux environs outil de dessin					tendon
plateau espagnol objets du hasard			vieille mesure coordination		baudet puissant explosif	
raisonnable	favorable			pénétra		mot de mépris
			coquille d'oursin			

## Solution

*C'est arrivé un  
28 juillet*

Sudoku n°1930



*Mots Croisés n°1930*



## *Grille géante n°630*



2011 - Le conseil fédéral du NPD entérine la nomination de Nycole Turmel comme chef intérimaire.  
2010 - La Catalogne interdit la corrida, à l'issue d'un débat bou-

2010 - La Catalogne interdit la corrida, à l'issue d'un débat nouveau opposant les défenseurs des animaux à ceux d'une tradition qui symbolise le pouvoir central de Madrid. La loi, adoptée au Parlement catalan, entrera en vigueur en 2012.

2002 - Le pape Jean-Paul II clôture les Journées mondiales de la famille à Dubaï.

jeunesse à Toronto par une messe devant 800 000 personnes. 2000 - Au Pérou, Alberto Fujimori prête serment pour un troisième mandat à la présidence, mais l'opposition grandit et il démissionne. Le

2000 - Crée en 1925, le quotidien historique du Parti communiste italien, «L'Unità», paraît pour la dernière fois.

1995 - À Genève, l'Organisation mondiale du commerce approuve un accord libéralisant les services financiers.  
1991 - À Los Angeles, le lanceur Dennis Martinez réussit la 15e

1990 - Couvre-feu à Port of Spain, capitale de Trinité-et-Tobago.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la Communication**

**Prix du Président de la République,  
du Journaliste Professionnel**  
*Quatrième édition, 2018*

*« Vivre ensemble en paix »*

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

**Objectifs:**

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

**Catégories du prix :**

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

**Conditions de participation :**

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

*Thème du concours: « Vivre ensemble en paix ».*

**Modalités d'attribution du prix :**

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

**Pour les quatre premières catégories :**

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1<sup>er</sup> lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2<sup>e</sup> lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3<sup>e</sup> lauréat.

**Pour la cinquième catégorie,** l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

**Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

**Dépôt des dossiers :**

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

**Formulaire de candidature :**

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:  
<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

## JAJ-2018 (9E JOURNÉE) : Une nouvelle moisson de 27 médailles pour l'Algérie, dont 11 en or

La moisson algérienne à la 3e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) a été bonifiée par 27 nouvelles médailles, dont 11 en or, jeudi, lors de la 9e journée de cette compétition continentale, qui se déroule du 18 au 28 juillet à Alger.

Ce sont surtout le karaté-do et la voile qui ont le plus contribué à cette belle récolte, offrant à eux seuls 16 médailles à l'Algérie, dont 7 en or.

Les artisans de cet exploit en karaté sont Kenza Belabbes, dans l'épreuve du Kata (individuel / filles), ainsi que les équipes de Kata par équipes (garçons et fille), alors qu'en voile, ce sont Islam Bennakha et Naila Rezouani qui se sont distingués dans la catégorie «Bic-Techno», ainsi que Mohamed Kebaili et Racha Touabi en Laser 4.7.

Outre les médailles en métal précieux, le karaté a décroché une breloque en argent, œuvre de Naïm Abdessalam Rouichi chez les moins de 55 kg, ainsi que trois bronze, par Sara Lamari (-48 kg), Rayane Sekkour (-53 kg) et Hani Mihend (-61 kg).

La voile aussi a bonifié sa moisson par d'autres médailles en métaux moins précieux, grâce notamment à Rami Boudramia et Lynda Ait-Ali Slimane, tous les deux médaillés d'argent en Bic technico.

ainsi que Malia Karasane, médaillée de bronze en Laser 4.7.

L'Algérie a aussi obtenu une autre médaille de bronze par Imad Brighet en Bic-Techno, mais ce dernier a été finalement déchu de sa troisième place, faisant que cette breloque en bronze eut été finalement attribuée au Tunisien Khalil Benasker.

La lutte a elle aussi contribué à cette moisson, offrant à l'Algérie deux médailles d'or, grâce à Larbi Souhila (-40 kg) et Mestoura Soudani (-61 kg), ainsi qu'une médaille d'argent, œuvre de Djbarani Hannane chez les moins de 69 kg et une bronze, par Sarah Hammour chez les moins de 43 kg.

Une des grosses déceptions de la journée est venue en sport-boules, avec notamment ces six finales perdues, obligeant l'Algérie à se contenter de l'argent, au moment où Mohamed Djedid et Djihad Boukermafa sont allés au bout, remportant l'or face à leurs compatriotes Moumen Kherraz et Amel Benabdellah, qui se sont donc

contentés de l'argent dans l'épreuve du s m p i e Raffa.

Les autres médailles d'argent algériennes dans le sport-boules ont

été décrochées par les athlètes de pétanque, de tir de précision (garçons et filles) et de relais mixte Lyonnaise.

Les autres déceptions de la journée sont venues de l'athlétisme et du hockey sur gazon, où les résultats y ont été bien inférieurs aux espérances des techniciens.

En athlétisme, l'Algérie était absente en effet sur les podiums des six finales qui ont été disputées jeudi, au stade Bateau-Cassé de Bordj El-Kiffan et pendant laquelle la seule satisfaction a probablement été la qualification de Mohamed Gouani pour le 800m des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus au mois d'octobre pro-

chain à Buenos Aires (Argentine), après avoir réussi un chrono de 1:51.43.

Idem en hockey sur gazon, dont les épreuves ont été clôturées jeudi au stade Ferhani de Bab El-Oued, et dans lesquels les sélections algériennes (garçons et filles) ont terminé aux derniers rangs du classement général.

Les Verts ont perdu même leurs matches de classement pour la 5e place, respectivement (1-0) contre la Namibie et (3-0) contre le Nigeria, alors que l'Afrique du Sud a outrageusement dominé les épreuves de cette discipline, remportant la médaille d'or aussi bien chez les garçons que chez les filles.



### ESCRIME :

## Bernaoui : «Malgré toutes les contraintes, nous avons obtenu des résultats historiques»

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui, a qualifié d'*«historique»* la première place obtenue par sa discipline aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) à Alger, vu les «différentes contraintes» auxquelles a été confronté ce sport l'an dernier.

«Malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées l'an dernier, entre manque de préparation et notre absence quasi-complète des événements africains et arabes, nous avons outrageusement dominé ces JAJ-2018, comme le prouve notre première place au tableau final des médailles», a indiqué Bernaoui à l'APS, concernant cette belle moisson ayant comporté un total de 20 médailles : 6 or, 4 argent et 10 bronze.

Le président de la FAE a précisé qu'il s'agit même d'une «première historique» dans le palmarès de l'escrime algérienne, car jamais auparavant elle n'avait récolté autant de médailles en une seule compétition et dans les trois armes (fleuret, sabre, épée).

«Nous avons atteint tous les objectifs tracés, aussi bien dans les épreuves individuelles que par équipes, où l'Algérie a récolté respectivement 3 or, 3 argent, 8 bronze et 3 or, 1 argent et 2 bronze».

Des résultats «d'autant plus encourageants», selon le président de la FAE, car obtenus «en présence de l'Egypte et la Tunisie, deux grandes nations africaines de la discipline qu'il est souvent difficile de surclasser».

Concernant les rares échecs enregistrés par l'escrime algérienne lors de ces JAJ, Bernaoui les a expliqués par «la jeunesse et le manque d'expérience par rapport aux autres concurrents», car la FAE n'a pas hésité à aligner certains athlètes relevant encore de la catégorie minimes et poussins lors de ces JAJ. «Malgré cela, plusieurs parmi ces athlètes sont montés sur le podium»,

comme ce fut le cas pour Mohamed-Chérif Kraïria à l'épée, où malgré son jeune âge (minimes) il a pris la médaille d'argent. «Il aurait même pu prétendre à l'or, selon Bernaoui, mais quelques facteurs extra-sportifs ont fini par remettre cette performance en cause».

### «L'Algérie a reculé... pour mieux rebondir»

Le recul enregistré par l'escrime algérienne l'an dernier «n'était finalement qu'une prise d'élan pour mieux rebondir», a considéré Bernaoui, regrettant toutefois la régression au classement continental, due à la non-participation aux championnats d'Afrique 2017 en Côte d'Ivoire.

Une absence qui, selon lui, était due à des entraves purement administratives et contre lesquelles la Fédération algérienne d'escrime est restée «mains et pieds liés pendant plusieurs mois».

Une situation qui, cependant, n'a pas affecté cette discipline outre mesure, puisqu'elle a commencé par récolter 18 médailles, dont 5 or aux championnats d'Afrique cadets/juniors, disputés au mois de mars dernier à Lagos (Nigeria), avant de faire un peu mieux aux JAJ-2018 avec une moisson de 20 breloques, dont 6 or.

«C'était un énorme défi de revenir au-devant de la scène après cette absence et nous l'avons relevé de la plus belle des manières, arrachant au passage deux qualifications pour les Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) d'octobre prochain en Argentine».

Il s'agit de Zeboudj Yousra (épée) et Benabouda Chaïma (fleuret), après avoir terminé en tête du classement des escrimeurs africains aux derniers Mondiaux de la catégorie, disputés à Vérone (Italie).

«Sans toutes les entraves auxquelles nous avons été confrontés dernièrement,

nous aurions peut-être mieux fait», a estimé Bernaoui, en réclamant «plus de moyens» pour cette discipline, surtout qu'elle s'apprête à représenter les couleurs nationales aux JOJ de Buenos Aires.

«Pour être au rendez-vous et espérer réussir de bons résultats, nos athlètes auront besoin de disputer plusieurs tournois internationaux et croiser le fer avec de bons sparring-partners. Ce qui est loin d'être évident en ce moment, car la plupart des sélections sont déjà en stage bloqué». L'ancien international algérien a conclu en annonçant que l'objectif principal de l'escrime nationale restait les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.

## HANDBALL / NATIONALE 1 : Frappé par une crise financière aiguë, le MC Oued Tlelat risque le forfait général

Le MC Oued Tlelat (Oran) de handball est confronté à une grave crise financière qui risque de le pousser tout simplement à déclarer forfait pour la saison prochaine, a-t-on appris de ses dirigeants qui s'empressent à tirer la sonnette d'alarme.

Déjà, le club évoluant en Nationale 1 avait évité ce sort au cours de la défunte saison qu'il a terminée à la quatrième place, derrière la JS Saoura (promue en Excellence), le RC Arbaâ et le Nadit Alger, une place qualifiée par les responsables de «très honorable» au vu des innombrables problèmes rencontrés par l'équipe en cours de chemin.

Selon la même source, «n'était-ce le sens de compréhension des joueurs, ces derniers n'auraient pas accepté d'aller au bout de la compétition, eux qui n'ont pas perçu leurs salaires durant toute la saison».

Les longs déplacements effectués par l'équipe à raison généralement de deux fois par mois, ont accru davantage les soucis de la direction qui trouve à chaque fois du mal à réunir l'argent nécessaire pour la prise en charge de ses joueurs en la matière.

«Je peux certifier que sans l'apport personnel de certains amoureux du club et de la discipline au niveau de la daïra de Oued Tlelat, on aurait déclaré forfait pour la majorité de nos déplacements, ce qui allait nous coûter évidemment très cher», a indiqué Chemloul Belkheir, membre du bureau directeur du MCOT.

Après la relégation du MC Oran en Nationale 1, la capitale de l'Ouest du pays sera ainsi représentée par deux formations dans ce palier.

## TENNIS (SIMPLE) : L'or et l'argent pour l'Algérie

Les Algériens Lynda Benkaddour et Youcef Rihane ont décroché respectivement l'or et l'argent des tableaux simple de tennis, comptant pour les 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), disputés hier au Tennis club de Bachdjarrah (Alger).

La médaille d'or a été décrochée par la joueuse Benkaddour qui a dominé en finale la Marocaine Sara Akid par deux sets à zéro (6-4, 6-3).

«Je suis très heureuse d'avoir offert à l'Algérie une médaille d'or. Le premier set était un peu compliqué car j'étais menée au score (4-2) avant de revenir et l'emporter.

Le second set était un peu plus facile car j'ai mené au score dès le début, ce qui m'a permis de garder le même rythme.

Maintenant, je dois continuer à travailler pour enregistrer d'autres résultats positifs sur la scène nationale et internationale», a déclaré à l'APS Benkaddour.

Chez les garçons, Rihane s'est contenté de la médaille d'argent, après sa défaite en finale contre le Marocain Yassir Kilani par deux sets à zéro (6-3, 6-4).

«Je n'ai pas bien entamé mon match, ce qui a permis à mon adversaire de remporter le premier set. J'ai fait de mon mieux mais ça n'a pas marché aujourd'hui. J'ai joué ce tournoi avec une blessure à la main gauche, et comme vous l'avez constaté, j'ai joué uniquement avec la main droite.

Je tiens à féliciter mon adversaire du jour car il était au top de son niveau. J'aurais aimé remporter l'or mais je suis heureux quand même d'avoir décroché l'argent», a-t-il dit.

La compétition prendra fin cet après-midi avec le déroulement des finales et matchs de classement des tableaux double (garçons et filles), ainsi que du tableau mixte.

Rihane et son compatriote Ryad Anseur joueront pour la médaille de bronze en double garçons. Ils défieront les Kényans Kotekha Sheil et Njogu Albert.

Pour leur part, Benkaddour et Ines Bekrar seront opposées aux Marocaines Oumaima Aziz et Sara Akid pour la 3e place du tableau double filles.

Ce tournoi a regroupé 57 joueurs (32 garçons et 25 filles) représentant 18 pays. L'Algérie y a participé avec 8 athlètes (4 garçons et 4 filles).

## LIGUE 1 / CR BELOUZDAD : Chérif El-Ouazzani nouvel entraîneur

Si-Tahar Chérif El-Ouazzani est devenu le nouvel entraîneur du CR Belouzdad (Ligue 1 Mobilis de football) en remplacement de Taoufik Rouabah, parti après une semaine seulement de travail, a appris l'APS jeudi auprès du technicien oranais.

«Je me suis entendu avec le président Bouhafs mercredi soir pour driver le CRB.

J'ai été contacté bien avant par la direction belouzadie pour entraîner l'équipe, elle avait finalement fait d'autres choix.

Je vais me déplacer jeudi à Alger pour discuter avec l'entraîneur-adjoint Noureddine Maroc du programme à suivre», a-t-il dit.

Interrogé sur la grave crise que traverse le CRB, notamment financière, et des conditions de travail loin d'être idéales, le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2017-2018 avec l'USM Bel-Abbès a reconnu la difficulté de sa mission : «Le CRB ne se refuse pas, mais la situation reste délicate.

Bouhafs m'a promis de régulariser partiellement la situation financière des joueurs en leur versant un à deux mois de salaire».

Rouabah était devenu mercredi le troisième entraîneur à quitter son poste durant l'intersaison au CRB, à deux semaines du coup d'envoi de la saison 2018-2019 fixé au week-end du 10 et 11 août.

Avant lui, deux entraîneurs avaient défilé à la barre technique du club algérois pour quelques jours seulement, en l'occurrence Azeddine Aït-Djoudi, limogé par le très contesté président Mohamed Bouhafs et Lyamine Bougherara, parti pour protester contre le flou dans lequel navigue le club.

Pour compliquer les choses, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Meddour, a annoncé mercredi à l'APS que 15 clubs pensionnaires des Ligues 1 et 2 sont interdits de recrutement durant cette intersaison pour avoir dépassé le seuil de 10 millions de dinars de dettes autorisé, parmi lesquels figure le CRB.

Le Chabab, qui a frôlé la relégation en Ligue 2 lors des dernières saisons, entamera l'exercice 2018-2019 à domicile face au nouveau promu l'AS Aïn M'lila.

## LIGUE 1 MOBILIS : Le MC Oran clôture jeudi son stage de Turquie

Le MC Oran clôture ce jeudi son stage d'intersaison effectué dans la région d'Afyoun, en Turquie, et qui a connu un «franc succès», selon la direction de ce club de Ligue 1 Mobilis de football.

Le MCO, où de profonds changements ont été effectués, et ce, à tous les niveaux, a disputé au cours de son séjour ture pas moins de cinq matchs amicaux, dont le dernier en date mercredi ponctué par une victoire face à la formation de Sagadam, pensionnaire de la deuxième division locale (3-2).

Le stage dirigé par le nouvel entraîneur des «Hamraoua», le Marocain Badou Zaki, s'est étalé sur une vingtaine de jours, durant lesquels le staff technique est parvenu à appliquer «à 100% le programme de préparation établi initialement», se félicite le capitaine d'équipe, Feham Bouazza, qui effectue son retour au club de sa ville natale après l'avoir quitté il y a de cela dix années.

Le même joueur assure, au passage, que ses coéquipiers et lui «sont désormais prêts à débuter la compétition», avec, au menu comme match inaugural, la réception du nouveau promu, le CA Bordj Bou Arréridj, au stade Ahmed-Zabana d'Oran le 11 août prochain.

Avec pas moins de 12 nouveaux joueurs, venus étoffer l'effectif des «Rouge et Blanc», l'entraîneur Badou Zaki, dont il s'agit de son deuxième passage dans le championnat algérien, après avoir drivé, lors de l'avant-précédente saison le CR Belouzdad, avait besoin de ce regroupement afin de travailler la cohésion entre ses joueurs.

L'ancien sélectionneur du Maroc avait annoncé la couleur la veille de la reprise des entraînements en début de ce mois de juillet, en promettant de «terminer au moins sur le podium».

Le Mouloudia, quatrième du championnat de l'exercice précédent, court après un titre de champion depuis 1993, date de sa dernière consécration dans cette compétition.

## LIGUE DES CHAMPIONS (GR. B/4E JOURNÉE) : Victoire impérative pour le MCA, l'ESS en mission difficile au Maroc

Le MC Alger tentera de se racheter aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker de Blida en accueillant l'ogre TP Mazembe, alors que l'ES Sétif aura à cœur de confirmer son réveil, vendredi en déplacement face aux Marocains du Difaâ Hassani El-Jadidi, à l'occasion de la 4e journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Le MCA (2e, 4 points), battu lors de sa dernière sortie à Lubumbashi par le TP Mazembe (1-0), se doit impérativement de réagir au stade Tchaker de Blida.

Une victoire permettrait au «Doyen» de dissiper le doute et surtout faire un pas vers la qualification, comme l'a si bien affirmé l'entraîneur français du Mouloudia, Bernard Casoni.

«Pour nous, le plus important est de remporter une victoire et de les battre sur notre terrain. On n'a pas droit à un nouveau faux pas. On doit rester en course dans cette compétition et à tout prix remporter une victoire samedi pour garder nos chances intactes.

On sait qu'on fera face à une bonne équipe du TP Mazembe qui nous a donné beaucoup de fil à retordre au match aller, mais notre objectif est clair, on doit remporter une victoire et garder les trois points», a-t-il indiqué.

Pour ce match crucial, Casoni pourra compter sur l'ensemble de son effectif, à l'exception de la nouvelle recrue estivale, le défenseur Farès Hachi,



et l'attaquant Hicham Nekkache, blessé. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral sud-africain conduit par Victor Miguel da Freitas Gomes, assisté de ses compatriotes Zakhele Thusi Siwela et Johannes Sello Moshidi.

Du côté de l'ES Sétif, la mobilisation est de mise pour l'objectif majeur de revenir avec un bon résultat du Maroc face au Difaâ Hassani El-Jadidi.

Les Sétifiens, qui se sont complètement relancés dans la course à la qualification en battant le représentant marocain (2-1) à domicile, aborderont

ce rendez-vous en conquérants, même s'ils seront privés des services de la nouvelle recrue estivale Houssam-Eddine Ghacha, buteur à l'aller mais blessé pour vendredi.

«Je pense que ça va être un match difficile pour les deux équipes, car il ne faut pas oublier que les Marocains n'ont pas encore tout perdu. Ils vont essayer de nous battre pour se relancer dans la course.

Nous avons effectué le déplacement au Maroc avec la ferme intention d'enregistrer un bon ré-

sultat et poursuivre sur cette bonne dynamique», a dit le portier sétifien Mustapha Zeghba.

Le Difaâ Hassani El-Jadidi, bon dernier du groupe avec 1 point, cherchera à réaliser son premier succès dans cette phase de poules et surtout éviter de compromettre ses chances de qualification.

Une défaite pourrait sonner le glas des Marocains. Ce match a été confié à un trio arbitral mauritanien dirigé par Ali Lemghfairy, assisté d'Abderrahmane Warr et d'Hamedine Diba.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4E JOURNÉE): Les premiers qualifiés connus ce week-end

L'Espérance de Tunis, l'Etoile du Sahel et le TP Mazembe, sont en mesure de se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des champions dès ce week-end à l'occasion des rencontres de la quatrième journée de la phase de poules.

Il y a dix jours les Tunisiens de l'ES Sahel ont remporté une large victoire à Mbabane (3-0) et malgré tous les efforts des Swazis qui occupent la deuxième place du groupe D, on les imagine mal aller s'imposer à Sousse, fief de l'Etoile, où il est si difficile de prendre à défaut les locaux.

Une victoire et un nul entre le Primeiro de Agosto et Zesco United réglerait le problème. Ces deux dernières équipes ne comptent que deux points après la troisième journée.

Dans le groupe A, l'Espérance effectue un déplacement périlleux à Kampala.

Sous la chaleur de Tunis, il y a dix jours, les Tunisiens devant leurs supporteurs avaient été cueillis à froid par les Ougandais qui menaient 2-0 après vingt-deux minutes

de jeu. Les coéquipiers de l'Algérien Youcef Belaïli avaient refait leur retard en trois minutes après la mi-heure de jeu mais avaient attendu la fin de la rencontre pour marquer le but de la délivrance.

Le TP Mazembe (Gr.B) est le troisième client à une qualification immédiate.

Pour le moment il est le seul à avoir réalisé un sans-faute, trois matches, neuf points.

Sa victoire à Lubumbashi a été laborieuse, acquise en toute fin de rencontre sur un but du remplaçant Elia Meschack.

Le MC Alger ne parle que de revanche après avoir eu le sentiment d'être passé tout prêt sinon d'une victoire en tout cas du nul en terre congolaise. Un souci pour Bernard Casoni, ancien international français et ex-joueur de l'OM, désormais coach du Mouloudia d'Alger, la blessure de Fares Hachi et la suspension d'Abderrahmane Hachoud qui l'ont obligé à utiliser une nouvelle fois certains joueurs hors de leur poste de prédilection. Mais tant qu'on a la foi. Et les «Corbeaux» ne sont pas infaillibles. L'autre rencontre s'an-

nonce serrée entre le Difaâ El Jadida et l'ES Sétif.

Lors de la première partie, les Sétifiens, chez eux, après avoir été menés 1-0 après seulement quatre minutes de jeu avaient attendu 85 minutes avant de se libérer en prenant les trois points en jeu. Ils avaient dans un premier temps égalisé à la 21e minute.

Le groupe C est le plus serré puisque les quatre équipes se tiennent en deux points.

On attendait mieux des deux derniers champions d'Afrique.

Le tenant du titre, le Wydad de Casablanca ne compte que cinq points et son prédecesseur au palmarès, Mamelodi Sundowns, n'en a, lui, collecté que deux.

Les chasseurs de têtes couronnées s'appellent Horoya AC de Conakry et surtout l'étonnant AS Togo-Port, inconnu au bataillon.

Le WAC et les Sundowns reçoivent tous les deux, respectivement Horoya et Togo-Port.

Tout point concédé par l'un ou l'autre constituerait une petite gifle à la logique sportive.

## Man Utd : Shaw veut signer un nouveau contrat

Sous contrat jusqu'en juin 2019 avec Manchester United, Luke Shaw a évoqué sa situation à Old Trafford, auprès des médias britanniques. Luke Shaw Le latéral anglais de 23 ans veut parapheur un nouveau deal et n'envisage pas un départ. "Je veux prouver aux gens que je mérite un contrat. Je serai libre dans un an et je ne veux pas de cette situation."

## JUVENTUS : Pjanic sort du silence sur son avenir

Interrogé par Sky Italia, Miralem Pjanic a éteint les rumeurs sur son départ de la Juventus Turin. Miralem Pjanic Le milieu de terrain bosnien se dit heureux et n'est pas décidé à quitter le Piémont. "Je lis un peu partout des choses qui me font rire, mais je suis calme. Je suis ici et très à l'aise avec le groupe. Je fais mon travail correctement. Je suis très content de ce que je fais. J'ai beaucoup grandi et je suis dans un bon groupe, avec une bonne relation avec le coach. Le plus important, c'est que je me prépare pour la nouvelle saison." Le bail de l'ex-Lyonnaise court jusqu'en 2021.

## Naples : un souci pour la visite médicale de Sabaly

Si l'on se réfère aux informations rapportées par Sport Mediaset, Naples a décidé d'annuler la visite médicale de Youssouf Sabaly. Youssouf Sabaly Pour être plus précis, le club napolitain a repoussé les tests du latéral des Girondins de Bordeaux suite à un doute sur l'état de son genou. Les Azzurri vont faire appel à un spécialiste pour se prononcer sur le footballeur sénégalais de 25 ans.

## CHELSEA : L'arrivée du duo Higuain-Rugani actée samedi ?

Chelsea serait en passe de boucler les arrivées de Gonzalo Higuain et Daniele Rugani, les deux joueurs de la Juventus Turin. Gonzalo Higuain L'attaquant argentin (30 ans) et le défenseur italien (23 ans) pourraient s'engager officiellement avec les Blues dès ce samedi, selon les informations du Corriere dello Sport. Pour s'attacher les services des deux Bianconeri, le club londonien devrait débourser autour de 100 millions d'euros. Fabio Paratici, le directeur sportif de la Vieille Dame, est attendu demain à Nice pour finaliser la transaction avec Marina Granavskoia, la directrice générale de Chelsea.



## REAL MADRID : Kane a la faveur des supporters pour remplacer Ronaldo

Les fans du Real Madrid militent pour la venue de Harry Kane dans le cadre de la succession de Cristiano Ronaldo, transféré à la Juventus Turin. Harry Kane Selon un sondage lancé par le journal Marca, 26 % des personnes interrogées croient que l'attaquant anglais de Tottenham constitue la meilleure solution pour oublier le Portugais. Suivent Edinson Cavani et Mauro Icardi, crédités chacun de 14 % des suffrages. Mariano Diaz (12 %) et Rodrigo (6 %) complètent un Top 5 marqué par l'absence de Neymar et Kylian Mbappé.



## BRÉSIL : Scolari nommé entraîneur de Palmeiras

Luiz Felipe Scolari a été désigné nouvel entraîneur de Palmeiras, a indiqué le club brésilien dans un communiqué. Luiz Felipe Scolari Le technicien de 69 ans, ancien sélectionneur du Brésil, a paraphé un contrat de deux saisons, soit jusqu'en 2020. Il était libre depuis son départ de Guangzhou Evergrande.

## BARÇA : Une offensive de Man Utd pour Mina ?

Une nouvelle équipe serait disposée à passer à l'action pour recruter ss, le défenseur central du FC Barcelone, Yerry Mina Déjà courtisé par Everton et Wolverhampton (en savoir plus), l'international colombien intéresserait également Manchester United. D'après les informations relayées par El Mundo Deportivo, les Red Devils voudraient renforcer leur secteur défensif avec l'ancien footballeur de Palmeiras. Une réunion est programmée entre l'agent du joueur de 23 ans et la direction catalane pour faire le point sur les offres arrivées sur la table.

ORAN :

# Départ du premier groupe des hadji à destination des Lieux saints de l'Islam

Un premier groupe des hadji à destination des Lieux saints de l'Islam a pris son départ jeudi de l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran. Quelque 266 passagers de la région de l'Ouest du pays ont pris ce premier vol d'Air Algérie à destination de Médine pour effectuer le cinquième pilier de l'islam.

Le directeur de l'aéroport international d'Oran, Nadjib Allah Benchenane, a indiqué à l'APS que 28 vols sont programmés pour cette saison «Hadj 2018» à partir d'Oran et ce, jusqu'au 14 août prochain, dont 17 vols assurés par la compagnie nationale Air Algérie et 11 autres par la compagnie Saudia Airlines.

Le nombre global des Hadjis qui prendront leur vol à partir de l'aéroport «Ahmed Benbella» est de 8.625, a précisé Benchenane, assurant que toutes les dispositions ont été prises pour garantir le meilleur accueil pour les hadjis. Il a indiqué, à cet effet, que la direction



de l'aéroport a aménagé un chapiteau de 1.000 m<sup>2</sup> pour les accompagnateurs des hadjis et un autre de 2.000 m<sup>2</sup>, doté de toutes les commodités nécessaires pour les hadjis eux-mêmes. Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, qui a présidé la cérémonie de

exigüe les efforts soutenus des différents intervenants en terme d'accueil, d'orientation, de coordination et autres prestations de qualité. Il a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour garantir un bon accueil aux Hadjis, conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notant que des bénévoles du Croissant rouge, des SMA et d'autres associations ont été impliqués pour assister les Hadjis, notamment les personnes âgées, dans les différentes étapes, allant de leur arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement.

## L'Algérie condamne l'attaque perpétrée jeudi contre un pétrolier saoudien en mer Rouge

L'Algérie a condamné vendredi l'attaque perpétrée, jeudi, contre un pétrolier saoudien en mer rouge, estimant qu'elle constitue une «grave atteinte» au droit international maritime et au droit de libre navigation, précise le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «L'Algérie condamne l'attaque perpétrée, jeudi 26 juillet, contre un pétrolier saoudien dans la mer rouge, en ce qu'elle constitue une grave atteinte au droit international maritime et au droit de libre navigation et en ce qu'elle impacte négativement le commerce international», précise la même source. Le mi-

nistère des Affaires étrangères souligne que «cette attaque est d'autant plus condamnable qu'elle intervient au moment où le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies s'emploie à relancer le processus de règlement de ce conflit qui déchire ce pays (Yémen) et impose d'indécibles souffrances aux populations civiles». «L'Algérie tient à réitérer, à cette occasion, sa solidarité avec le peuple du Yémen et à renforcer son plein soutien aux efforts des Nations unies pour un règlement politique de la crise que connaît ce pays frère», conclut le communiqué.

## INVESTISSEMENTS

### L'accompagnement des investisseurs et des entreprises nationales, une des priorités de la BDL

L'accompagnement des investisseurs et des entreprises nationales constitue «une des priorités» de la Banque de développement local (BDL), a estimé à Constantine le Président directeur général (PDG) de cette instance financière.

S'exprimant en marge d'une visite effectuée jeudi dans plusieurs agences BDL de Constantine, Mohamed Krim a précisé que l'accompagnement des investisseurs et des entreprises nationales est dicté par la volonté de l'instance financière qu'il représente à contribuer au développement de l'économie nationale.

Il a souligné, dans ce contexte,

qu'outre les crédits immobiliers octroyés à ses clients, la BDL a alloué des crédits d'une valeur de 750 milliards de dinars aux entreprises nationales et aux investisseurs locaux en 2017.

Le PDG de la BDL a également indiqué que la BDL ambitionne de se rapprocher de plus en plus de ses clients à travers la proposition de nouveaux services et de nombreuses facilitations répondant aux exigences des clients.

Il a dans ce sens indiqué que cette banque œuvre à multiplier ses agences pour atteindre 10 000 clients par agence au lieu des 25 000 actuellement, soulignant

l'impact de ce plan d'action sur l'amélioration des services. M. Krim a inauguré une nouvelle agence de la BDL à la nouvelle ville Ali Mendjeli avant de visiter les agences de Sidi Mabrouk et celle de l'avenue Si El Haouès, au centre ville, qui ont fait l'objet avec d'autres structures de la même instance bancaire de travaux d'aménagement pour un coût estimé à 20 millions de dinars. Il est à noter que la wilaya de Constantine compte trois (3) agences de la banque de développement local (BDL) ainsi qu'une direction d'inspection régionale et une agence de prêt sur gages.

## FÊTES NATIONALES

### Le Président Bouteflika félicite le Président de la République des Maldives, Abdulla Yameen Abdul Gayoom...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président de la République des Maldives, Abdulla Yameen Abdul Gayoom, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de son attachement à œuvrer pour le «raffermissement des relations de coopération bilatérale dans tous les domaines».

«Je saisissis cette occasion pour vous exprimer ma satisfaction quant aux liens d'amitié et de solidarité unissant nos deux pays et vous réaffirmer ma détermination à œuvrer, de concert avec vous, au raffermissement et au développement des relations de coopération bilatérale dans tous les domaines de nos deux peuples frères», ajoute le chef de l'Etat.

### ...le Président cubain Miguel Diaz Canel Bermudez

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé aussi un message de félicitations au Président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Miguel Diaz Canel Bermudez, à l'occasion du 65ème anniversaire de la journée de la Révolution nationale. «A l'occasion de la célébration par votre pays du 65ème anniversaire de la journée de la Révolution nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleures vœux de bonne santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple cubain ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous faire part de ma satisfaction quant à la qualité des relations et de l'exemplarité du dialogue qui existent entre nos deux pays ainsi que de l'amitié et de la solidarité liant nos deux peuples, éprius des valeurs de paix et de justice portées par leurs Révolutions respectives qui ont assurément marqué l'histoire contemporaine», a souligné le chef de l'Etat. «Il me plaît aussi de vous réitérer, à cette occasion, ma disponibilité à continuer à œuvrer, avec vous, à l'approfondissement de la coopération bilatérale et son élargissement à tous les domaines d'intérêt commun au bénéfice des deux pays», a-t-il ajouté.

### ... et le Président libérien George Weah

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à son homologue libérien, George Weah, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il l'a assuré de sa «volonté» d'œuvrer au renforcement de la coopération entre les deux pays. «La célébration par la République du Libéria de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses auxquelles je joins mes

## M'SILA :

### Décès d'un enfant de 12 ans dans un plan d'eau

Un enfant âgé de 12 ans a perdu la vie par noyade, jeudi soir, dans un plan d'eau au lieu-dit «Rebba» dans la région de Oued Chai'r dans la commune Mohamed Boudiaf, à 170 km du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a-t-on appris

hier des services de la protection civile. La même source a précisé que le corps sans vie de la victime a été repêché du plan d'eau par des citoyens, soulignant que la dépouille a été acheminée vers l'établissement de santé de Bensrour. Neuf (9) cas de noyade dans des plans d'eau ont été déplorés à M'sila depuis le début de l'été, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident.